14me ANNÉE - TRIMESTRIEL
DÉCEMBRE 1970
N° 47

BULLETIN DE LIAISON DE

LA KOUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A. I. EN FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 25 Février 1958 - J.O. du 1er Mars 1958

20, Rue Eugène Flachat - PARIS 17e

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Monsieur le Général d'Armée A. GUILLAUME.

Messieurs les Généraux G .LEBLANC (1er G.T.M.), BOYER de LATOUR (2e G.T.M.), MASSIET du BIEST (3e G.T.M.), PARLANGE (4e G.T.M.), Général de SAINT-BON (3e G.T.M.).

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. BOUIS - G. CROCHARD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) **Membres :**

Général TURNIER (Président), Michel BOUIS, Guy BOULA de MAREUIL, Bernard CHAPLOT, Gérôme de GANAY, Yves JOUIN, Jacques LEPINE, André MARDINI, André NOEL, Maître Pierre REVEILLAUD, Louis ROUSTAN, André BUAT-MÉNARD, Madame BRAULT-CHANOINE, Clément TROUILLARD, Jacques MONTJEAN, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

BUREAU

Président : Général TURNIER.
Secrétaire Général : Gérome de GANAY.
Secrétaire Général Adjoint : André MARDINI.
Trésorier Secrétaire-administratif : André BUAT-MÉNARD.

SECTIONS

b) **Membres de droit :**

Messieurs les Présidents des Sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A. :	M. Michel LÉONET.
Corse :	Commandant MARCHETTI-LECA.
Lyon (Sud-Est) :	Colonel LE PAGE.
Marseille :	Colonel RIAUCOU.
Nice (Côte-d'Azur) :	Colonel GUÉRIN.
Paris :	Colonel Yves JOUIN.
Sud-Ouest :	Général SORE.
Vosges :	M. Georges FEUILLARD.

Commission Financière :

Général TURNIER (Président) ; André BUAT-MÉNARD, André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE.

Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :
Général AUNIS, Colonel BERTIAUX, Colonel Y. JOUIN, J. LEPINE.

Comité de Direction et de Contrôle de Boulouris :
Me REVEILLAUD (Président) ; André BUAT-MÉNARD, Jacques MONTJEAN.

Œuvres sociales : Madame BRAULT-CHANOINE.

Porte-Fanion : Louis ROUSTAN.

Porte-Fanion suppléant : Bernard CHAPLOT.

Secrétariat : 20, Rue E. Flachat - PARIS 17e
Tél. : 755 86.40 — C.C.P. PARIS 8813-50.

Cotisation annuelle : 15 F. donnant droit au service du Bulletin.

Pour les les membres à vie et les **« Amis des Goums »**, le montant de l'abonnement au **service du Bulletin est fixé à 10 F.**

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion Amicale : Le dernier mardi de chaque mois, de 18 à 20 heures au Club « RHIN ET DANUBE », 20, Rue Eugène Flachat - PARIS 17e

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement **à M. le Secrétaire Général de la Koumia, 20, Rue Eugène Flachat PARIS 17e**

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.

EDITORIAL

UNE BELLE LEÇON D'ÉNERGIE

Notre Président d'Honneur, le Général GUILLAUME qui, pour des raisons de santé, n'avait pu assister à notre réunion annuelle à Strasbourg, en mai, vient, encore une fois, de donner la preuve de son énergie légendaire.

Le « Dauphiné Libéré », dans son numéro du 20 septembre 1970, titre :

Inaugurée par les autorités Italiennes et Françaises, la Route du Col Agnel, à 2.746 m. d'altitude, est l'une des plus hautes du monde.

Elle porte désormais le nom du Général Guillaume.

Nous sommes heureux d'extraire des passages de l'article de M. J. SAVOYE et de les porter à la connaissance de nos camarades :

> « *Jadis, la route départementale 5 A s'arrêtait quelques kilomètres après le village de Molines en Queyras, au hameau de Pierre-Grosse. C'était là le bout du monde. Les contrebandiers, parfois, les troupeaux souvent, empruntaient les rives du torrent pour trouver là-haut, vers le lac Foréant, d'autres alpages.*
>
> *Aujourd'hui, la route va plus loin.*
>
> *Si elle ne mène pas jusqu'à Rome, elle va tout de même en Italie, dans la riante vallée de Varaita.*
>
> *Le mot route est d'ailleurs bien pompeux pour qualifier ce chemin que le bulldozer a traité à grands coups d'étrave dans un paysage grandiose. Les DS officielles et les autres voitures qui vinrent à l'inauguration sont plus à l'aise sur les routes asphal-*

tées ! Ici, pour l'instant, c'est le domaine du tout terrain, mais qu'importe la plainte du moteur et la réprobation des amortisseurs !... L'ascension ne vaut-elle pas la chandelle ? En franchissant le Col Agnel, à 2.745 m. d'altitude, la route est une des plus hautes d'Europe.

Seul, avec 24 m. de plus, le Col de l'Iseran est au-dessus de nous. Les promoteurs italiens et français avaient fait le serment que la voie serait ouverte avant le 1er octobre 1970. Et bien, la promesse a été tenue !

.....

Le premier acte de la cérémonie inaugurale débute devant le refuge Agnel. Dans l'assistance, où nos amis italiens sont très nombreux, les uniformes des « carabiniers » côtoient ceux de nos gendarmes, tandis que nos douaniers fraternisent avec les garde-finances italiens. Un chaud soleil illumine les costumes folkloriques des jeunes filles de Porto-Chianole, le premier village italien de l'autre côté de la montagne.

Le Général Guillaume trace alors un bref historique de cette route, dont il est à l'origine. La ténacité du promoteur est d'ailleurs récompensée au plus haut niveau puisque, par la bouche de Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes, le Gouvernement fait savoir que, sur le versant français, cette voie s'appellera désormais « Route du Général Guillaume ».

La route du Col Agnel, dite route du Général Guillaume, est donc officiellement ouverte.

Notre Général vient donc d'enregistrer un succès mérité et nous nous en réjouissons de tout cœur. Nous lui adressons toutes les félicitations de ses anciens compagnons d'arme, pour la leçon d'énergie qu'il vient de donner non seulement à ses compatriotes du Queyras, mais à tous les Français.

L'AUROC — le glorieux surnom du Général durant les campagnes d'Italie et de France — a encore une fois foncé et gagné une magnifique bataille.

G. C.

INMÉMORIAM

Le Colonel de Tournemire

Nous avons appris le récent décès du Colonel Guy de TOURNEMIRE. Il servit pendant de longues années aux Affaires Indigènes notamment dans les confins algéro-marocains à l'époque de la pacification. Il était bien connu de nombreux anciens du Maroc et sa disparition est ressentie avec émotion dans notre Association. Le temps nous a manqué pour retracer sa carrière et son portrait dans le présent Bulletin. Mais nous prions sa famille et ses amis de trouver ici l'expression de notre sympathie et de notre fidélité à la mémoire du Colonel Guy de TOURNEMIRE.

★

Robert Signeux

Vice-Président de la Section du Sud-Ouest

le 14 octobre 1970

« NOUS AVIONS UN CAMARADE... »

Bon - Serviable - Désintéressé. Portant haut l'esprit de tradition, Robert SIGNEUX s'est éteint comme un Goumier sait mourir : en croyant, regardant venir la mort en face.

Cet homme affable et généreux n'ignorait peut-être rien du mal qui le rongeait, dominant sa peine pour rassurer ses proches qui ne l'ont jamais vu laisser paraître le moindre accès de découragement.

A la veille de l'Assemblée Générale de la Section du Sud-Ouest de la Koumia à Pau, n'écrivait-il pas encore au Président, de sa main, d'une écriture tremblée et presque illisible, toute sa joie de participer à cette réunion. Etant donné son état de santé, il faisait part de son désir de partir la veille, de façon à être reposé « en forme », pour la journée de dimanche... mais s'il y a photo de famille je n'y participerai certainement pas... ayant encore plus de dix kilos à reprendre...

« Hélas », comme l'a dit le Général SORE dans l'éloge funèbre qu'il a prononcé sur le parvis de l'Eglise d'Hossegor, « le miracle n'a pas eu lieu »...

Devant la foule d'amis qui escortait la dépouille mortelle de notre camarade, le Président de la Section, plus ému qu'il ne voulait le paraître a su, en quelques larges coups de palette, dresser une fresque émouvante de la vie du soldat et de l'homme.

A l'ombre des drapeaux inclinés par le poids du deuil et dont les ors brillaient sous le chaud soleil nimbant les pins des Landes, SIGNEUX, modeste et sincère serviteur, glorieux défenseur de sa Patrie, était figé à jamais dans un dernier garde-à-vous pour recevoir l'ultime hommage de ses Chefs et de

ses compagnons de combat. Hommage toujours rendu à ceux qui ont mérité d'Elle pour l'avoir servie dignement : avec honneur et discipline.

S'il avait su conserver et entretenir des liens d'affection avec tous les membres des associations locales d'anciens combattants, dans lesquelles il militait activement, c'est à la Koumia qu'il réservait la meilleure place dans son cœur. Chaque réunion, chaque manifestation auxquelles il se faisait toujours un devoir et une joie d'assister, réveillait en lui les souvenirs impérissables d'une acuité intense, de ces jours de feux et de ces nuits de flammes, vécus avec ses frères de combat encapuchonnés dans la rustique djellaba.

Par delà les horizons lointains, par delà l'Espagne toute proche, ce même soleil brillait au-dessus de nos têtes, évocateur de la terre marocaine, rayonnait à la fois pour nous sur le Maroc et sur l'Aquitaine, réunissant dans le faisceau de ses rayons le souvenir de Meknès aux réalités d'Hossegor.

La foule imposante de ses amis venus de partout pour assister à ses obsèques était pour sa mémoire, et pour sa famille, le témoignage des marques d'estime profonde et de sympathie en lesquelles il était tenu par tous ceux qui l'avaient connu et apprécié. Parmi elle, une délégation représentative de ses camarades de la Koumia formait un groupe à part, silencieux et ému, conduit par les Généraux PARTIOT et SORE, les Commandants BERTOT, FELTMANN et MEGNOU, Mmes SORE, VASLIN et ABADIE, DAROLLES, les Capitaines NAZE, EYHARTS, LECUYER, RODRIGUEZ, MANUS, DUSSAUCY, CHIROUSE, LESBATS et ABADIE, celui-ci représentant en outre le Capitaine BODIN, Président Départemental de la Section Landaise de Rhin et Danube, venus apporter à Mme SIGNEUX, à sa famille et au Commandant VERIE le réconfort d'une amitié sincère et les condoléances de la Koumia toute entière.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Bayonne le samedi 17 octobre à 11 heures. Parmi les nombreuses gerbes sous lesquelles disparaissaient le caveau et les tombes voisines, celle de la Koumia était en bonne place au milieu des autres offertes par Rhin et Danube, le Ranfran, les A.C. et les A.C.P.G., Médaillés Militaires, Retraités Militaires etc... dont chaque association avait dépêché une délégation avec son drapeau.

« Nous avons perdu un camarade... ».

R. NAZE.

Dernière minute

Assemblée Générale de 1971

L'Assemblée Générale de la Koumia aura lieu les

24 ET 25 AVRIL 1971 A BIARRITZ

Elle sera organisée par la Section du Sud-Ouest.

Le programme détaillé sera donné dans le bulletin N° 48 qui paraîtra au 1er Trimestre 1971.

Mais que chacun retienne déjà cette date afin que nous soyons très nombreux à BIARRITZ.

MONTSOREAU

Dons pour notre Musée

Le Général GUILLAUME a chargé le Commandant G. CROCHARD de remettre à M. LEGER, un tableau du peintre DUBUT, ancien officier ayant servi au Maroc. Ce tableau représente une casbah marocaine.

M. Alexandre NOMDEDEU, Conseiller de l'Ambassade de France à Quito (Equateur), après avoir visité notre Musée, a envoyé au Général AUNIS, prélevées de sa collection personnelle, quatre photos prises sur les quais du port de Casablanca, le jour de l'embarquement du cercueil du Maréchal LYAUTEY. On y voit bien les éléments des Forces Armées Royales Marocaines portant le cercueil jusqu'au reposoir puis nos fusillers-marins du Colbert prenant le relais et, enfin, les hautes autorités françaises montant à bord du Croiseur Colbert, pour rendre un dernier hommage.

Ces photographies sont très belles et le Général AUNIS les exposera dans notre dernière salle du Musée.

La Koumia remercie très vivement les généreux donateurs.

Mlle France GEORGES, fille du Général GEORGES, nous a remis, pour être déposé à la Bibliothèque du Musée des Goums le Journal de marche de son père, alors Capitaine, durant la Campagne de la Moulouya, du 8 août au 30 septembre 1910.

Ces notes citent les unités de toutes armes ayant participé à cette opération, ainsi que les noms d'officiers qui ont fait, par la suite, au Maroc, ou durant les guerres de 1914-1918 et 1939-1945 des carrières prestigieuses.

A l'époque, il n'y avait, pour cette région de la Moulouya, que des cartes très succintes ; en mouvement, il fallait se baser sur des renseignements oraux fournis par des guides. Il était donc indispensable de renseigner rapidement le commandement à l'aide de croquis panoramiques et de relevés topographiques exécutés durant le combat, au cours de l'avance des troupes. Ceux du Capitaine GEORGES, qui illustrent ce journal, avec talent et précision, sont des modèles du genre.

Tous ceux de nos camarades qui ont eu la joie de participer à des opérations au Maroc, liront avec émotion ces notes journalières, qui témoignent de quel soin les officiers et gradés préparaient leur mission et avec quel dévouement ils en assuraient l'exécution.

Nous renouvelons à Mlle GEORGES nos remerciements pour ce don précieux à notre Musée.

Dans le carnet de notes du Capitaine GEORGES, nous trouvons le compte rendu original d'un caporal qui constitue un témoignage précieux de la vie quotidienne des unités en opérations et du magnifique état d'esprit des gradés d'encadrement de cette époque. Nous ne résistons pas au plaisir d'en communiquer le texte à tous les camarades des Goums.

Moulay el Badra, le 9 septembre 1910,

Compte rendu...

« *Mon Capitaine,*

« *J'ai l'honneur de vous rendre compte que la sentinelle des Zouaves a*

aperçu cette nuit, vers 1 heure du matin, deux marocains à environ 100 mètres du Camp. La sentinelle leur a crié « Halte ! » et ils se sont enfuis.
« Les tirailleurs BAHBAK, n° mle 2113 et BARKA, n° mle .... ont été surpris urinant dans le camp à proximité du marabout.

Signé : le Caporal SABASSI.

La consigne a été bien respectée : tous les incidents de la nuit doivent faire l'objet d'un compte rendu au Capitaine.

Après soixante années, nous adressons au Caporal SABASSI nos remerciements pour nous avoir fait sourire.

★

La VIE des SECTIONS

Section de Paris

La MARECHALE de LATTRE de TASSIGNY,
Le Général BAILLIF, Président,
et le Comité National de l'Association "RHIN et DANUBE"

Vous prient d'assister aux Conférences sur les **"Problèmes de notre Temps"** qui auront lieu le premier JEUDI de chaque mois au Siège de l'Association :

20, Rue Eugène Flachat, PARIS 17e - à 21 h. 15

JEUDI 7 JANVIER 1971

"Le Drame de Bazaine" par **J. ALBERT-SOREL**
Président de la Société des Gens de Lettres.

JEUDI 4 FEVRIER 1971

"Une Femme au Parlement" par **Solange TROIZIER,**
Député du Val d'Oise.

JEUDI 4 MARS 1971

"Souvenirs d'une mission de cinq années en République Populaire de Chine" par **Lucien PAYE,** Ancien Ambassadeur de France à Pékin

JEUDI 1er AVRIL 1971

"Sorbonne 71" par **R. LAS-VERGNAS,**
Doyen de la Faculté des Lettres de Paris.

JEUDI 6 MAI 1971

"Comment écrit-on l'Histoire Contemporaine ?"
par **Robert ARON.**

La VIE des SECTIONS

Corse

Activités du troisième Trimestre 1970

10 JUILLET :

Le Commandant MARCHETTI-LECA a le regret de n'avoir pu recevoir à Lumio le Commandant LAROUSSE, en vacances en Corse. Le Président était absent du Bordj, lors du passage de LAROUSSE.

Il est demandé aux camarades en vacances dans l'Ile, de s'annoncer en téléphonant au n° 3 à Lumio, où le Président de la Section est très heureux d'accueillir les « goumiers » métropolitains.

12 JUILLET :

M. Bertrand COMMARET, fils de Feu le Colonel, ancien combattant du Col du Teghime et Madame, en vacances auprès de leurs parents, M. et Mme GRENES, de San Ambroggio, sont reçus par le Commandant MARCHETTI.

16 JUILLET :

Mme LEGOUX, Veuve de notre camarade tué au Col de Théghime, et ses deux nièces Bleuette et Violette COLLARD, en vacances, reçoivent l'hospitalité du Bordj MARCHETTI.

10 AOUT :

Arrivée en vacances du Colonel et Mme DUPAS, qui s'installent dans leur belle villa dénommée « Vignarelle » à Lumio.

11 AOUT :

Noël DUPAS, fils du Colonel, et son camarade Daniel POISSON, arrivent en vacances et font visite au Commandant MARCHETTI.

12 AOUT :

M. et Mme PIGANEAU, née FLYE SAINTE-MARIE, fille de Feu le Capitaine, en vacances en Corse, font une visite au Bordj.

13 AOUT :

Le Colonel, Mme DUPAS et le Président de la Section tentent vainement de rencontrer M. et Mme PIGANEAU au camp de vacances de Lozari, que nos amis ont dû quitter la veille !

Arrivée de Mlle Françoise EDON, fille de Feu le Colonel, tué en Indo-Chine, est accueillie par ses oncle et tante, le Colonel et Mme DUPAS.

15 AOUT :

M. Georges COMMARET, fils cadet de Feu le Colonel, et Madame, venant de Paris, sont reçus en vacances par leurs parents M. et Mme GRENES, et font visite au Bordj, accompagnés de leur charmant bébé Emmanuel.

23 AOUT :

Mme LEGOUX et ses nièces quittent la Corse pour la Métropole.

25 AOUT :

Le Colonel BENEDITTINI, en vacances à Bastia, exprime au Commandant MARCHETTI ses regrets de ne pouvoir « assurer la liaison » cette année, obligé qu'il est de rentrer par anticipation à Paris.

28 AOUT :

Départ du Colonel, de Mme DUPAS et de leurs fils pour le continent.

5 SEPTEMBRE :

Départ de M. Georges COMMARET et de sa famille, qu'accompagne leur tante, Mme GRENES.

6 SEPTEMBRE :

Le Commandant MARCHETTI rend visite à Mme Veuve RIEZ en vacances dans l'Ile.

7 SEPTEMBRE :

Le Lieutenant-Colonel TADDEI, Commandant d'Armes à Ajaccio, promu Colonel, est nommé Adjoint au Commandant Militaire de Chartres.

24 SEPTEMBRE :

Mme GRENES, parente de Mme COMMARET, rentre de vacances.

Lyon

Vendredi 23 octobre, la Section tenait sa réunion de rentrée. On ne s'était pas revu depuis les vacances, aussi, alléchés par la promesse d'un couscous « authentique » de nombreux camarades avaient répondu à l'appel du Président.

C'est en effet, à la Maison du Travailleur Etranger, précédemment Maison de l'Afrique du Nord, qu'était organisée la réunion. Jamais de mémoire de Lyonnais on n'avait mangé de si bon couscous, et il y en avait à gogo...

On notait dans l'assistance un invité de marque, M. GAT, ancien Administrateur des Services Civils, au Sahara, Chargé du Service de Liaison et de Promotion des Migrants au Cabinet du Préfet de Région.

De nouveaux venus, EVENO et LECORRE, tous deux Directeurs de Foyer Sonacotra, venaient grossir l'équipe déjà nombreuse de la « Koumia » auprès des travailleurs migrants.

BERAUD notre doyen, on fêtera l'an prochain ses 80 ans, avait fait avec CORBELIN, le déplacement de Bourg.

FERRACCI, le dernier arrivé à la Maison où il est Directeur du Foyer « Berliet », ancien des A.M.M., qui a été promu Lieutenant-Colonel dans la réserve, était chaleureusement félicité.

Pour faire passer le couscous on « cassa » quelques bouteilles. Il n'y eut pas de discours mais, après que BREMAUD eut fait sa rituelle « exhibition », CORBELIN et VERRIER se renvoyant la balle, tînrent le plateau, mêlant aux chants guerriers, des histoires gaies et des chansons grivoises. Tout le répertoire des popotes de l'Armée d'Afrique y passa. Le pathétique entraînant la mélancolie d'un passé trop chargé de souvenirs glorieux, tandis que de francs éclats de rire accompagnaient une ritournelle gaie, que l'on croyait oubliée...

A quand la prochaine réunion ? rien ne pouvait mieux exprimer la satisfaction de tous.

Groupés autour des Colonels Le PAGE, CHANEY, GUERIN et FERRACCI, du Commandant VALO, on notait MM. BERAUD, BREMAUD, CLEMENCEAU, CORBELIN, DEKYVERT, EVENO, GANTET, LECLERCQ, LECORRE, LOUBES, MALLIGUE, NOUGUE, RAYNAUD, ROUISON, SEILD, SERRE, VERRIER.

S'étaient excusés le Commandant VERIE, MM. LAFOUGERE, BAILLY, DUCLOS, GIRAUD et THOUVENEL.

Au sujet du Caïd BOUA SIDI

A la demande du Général GUILLAUME, MOULAY MOSTEFA, fils de BOUA SIDI BEN MOULAY TAKKI, Caïd des Medaghra du Tafilalet, qui gagnait péniblement sa vie dans une entreprise de T.P. de la région parisienne, a été pris en charge par la Maison du Travailleur Etranger.

Il a été confié au Lieutenant-Colonel FERRACCI qui est Directeur d'un Foyer. Celui-ci, Officier des A.M.M. au Tafilalet, avait beaucoup connu son père.

Sa situation, au regard de l'immigration, a été régularisée. Il est maintenant pourvu d'un emploi rémunérateur, et on s'occupe de parfaire sa formation professionnelle en vue d'une éventuelle promotion sociale.

Nous rappelons que le Caïd BOUA SIDI, qui a été blessé aux côtés du

Général, au cours des campagnes de pacification du Maroc, était Commandeur de la Légion d'Honneur. Décédé en 1955, son fils MOULAY ALI lui avait succédé, mais après l'indépendance, vilipendée et dépouillée de ses biens, cette famille paya de sa ruine, sa loyauté et son dévouement au service de la France.

24.10.1970.

Nécrologie

Mme CHEMIER épouse du Lieutenant-Colonel en retraite, est décédée des suites d'un tragique accident d'automobile au cours duquel notre infortuné camarade a été lui-même sérieusement blessé. Ses obsèques ont eu lieu le 12 septembre. Le Colonel Le PAGE et le Commandant VALO représentaient La Koumia à la cérémonie de levée du corps à la chapelle de l'Hôpital Desgenette à Lyon.

Toutes nos condoléances attristées au Lieutenant-Colonel CHEMIER et, pour lui, nos meilleurs vœux de rétablissement.

A la suite d'une longue et douloureuse maladie, le Commandant Joanny LAMURE est décédé à l'Hôpital Desgenette. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 17 septembre à 14 heures 30. La Koumia était largement représentée à la cérémonie de levée du corps. Autour du fanion de la Section on notait la présence des Commandants VALO et VERIE, de MM. BREMAUD, CLEMENCEAU et LOUBES. Le Colonel Le PAGE empêché s'était fait représenter.

Le Commandant LAMURE, avait fait brillamment campagne avec le 1er G.T.M. où il commandait, comme Lieutenant, le 63e Goum. Nommé Capitaine, il avait, ensuite, exercé de 1945 à 1948, la direction du Bureau de comptabilité de la Mehalla de Fez d'où il devait être muté à Séfrou.

En retraite à Lyon il avait pris un portefeuille d'assurances.

Nous prions sa famille d'accepter nos bien sincères condoléances.

Un beau mariage « KOUMIA » dans la Section de Lyon

Notre camarade Paul REYNAUD, ancien du 2e tabor du 1er G.T.M., membre du Comité de la Section de Lyon de Rhin-Danube, mariait, le samedi 17 octobre, sa fille Joële à M. Albert MARTINON.

C'est dans une coquette bourgade de la Drôme que par un bel après-midi d'automne, s'est déroulée, à Anneyron, la bénédiction nuptiale. Celle-ci suivie d'une messe de communion, fut officiée par le Curé de Chanas d'où est originaire le jeune marié.

La cérémonie fut rehaussée de musique et de chants. Après la signature des mariés et des témoins, la sacristie fut envahie par la foule des amis venus, nombreux, parfois de loin, pour féliciter les nouveaux époux et leurs parents et présenter au jeune ménage des vœux de bonheur et de réussite.

A partir de 19 heures, dans la salle des Fêtes de Beausemblant, où un buffet abondamment garni les attendait, Mmes Paul REYNAUD et Roger MARTINON recevaient les invités. Ceux-ci nombreux firent honneur au lunch aussi varié que délicat qui leur était offert et « Gai marions-les » ne se séparent que tard dans la soirée.

On notait parmi les invités nos camarades de la Koumia, M. et Mme DEKYVERE, M. et Mme THOMMERET venus spécialement d'Alençon ; le Président Départemental de Rhin-Danube, Maître LAURENT, le Président de la Section de Lyon M. ALBERGE, MM. CLERC et LOPEZ de la Drôme, etc...

S'étaient excusés les Généraux GUILLAUME et GIRARD, le Député COUSTE, les Colonels Le PAGE et ROUSSEL, le Lieutenant FOURNIER, etc...

La Koumia de Lyon renouvelle au camarade REYNAUD ses félicitations et ses meilleurs vœux au jeune ménage.

Lyon, le 21 octobre 1970.

Marseille

Les chaleurs estivales, les départs en vacances et par suite l'éparpillement des camarades ont été autant de raisons de mise en veilleuse de la section marseillaise au cours du 3e trimestre 1970.

Aucune réunion n'a donc été organisée pendant cette période.

Cependant la section qui avait été avisée du retour en France des corps de 215 militaires tombés au Champ d'Honneur en Indochine et qui avait été invitée à participer aux cérémonies organisées le 4 juillet à Marseille à cette occasion a tenu à être présente à ces manifestations du Souvenir.

Le Colonel RIAUCOU étant absent de Marseille à cette date une délégation conduite par le Commandant DUBUS et comprenant les camarades ROMMENS, GIANNINNELLI, FRANCESCHI avec le fanion de la section porté par le camarade BUSI a donc représenté la Koumia avec les nombreuses associations qui assistaient à ce transfert. Aucune dépouille mortelle d'officier ou de sous-officier des Goums Marocains ne figurait parmi les corps rapatriés.

Nouvelles de camarades : Le Lieutenant-Colonel OLIVIER a quitté Marseille pour rejoindre sa nouvelle affectation aux F.F.A. en qualité d'adjoint au Commandant du 2e groupe de Chasseurs Mécanisés, à Saarburg, S.P. 69.213. Avant son départ de Marseille le Lieutenant-Colonel OLIVIER a été promu au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur et le Président de la section de Marseille a été heureux de lui présenter ses très amicales félicitations tant en son nom personnel qu'au nom de la Koumia toute entière.

C'est avec une surprise attristée que le Colonel RIAUCOU a appris tardivement le décès survenu le 5 août 1970 à Rambervillers (Vosges) du camarade LAROYENNE. Une lettre de condoléances a été adressée à la famille de notre camarade.

Changements d'adresse

L'Adjudant-Chef Jean FERLANDO anciennement à Orléans est affecté depuis le 1er juillet au Bureau de Recrutement de Marseille, Caserne du Muy. Adresse personnelle : Adjudant-Chef FERLANDO, boulevard Charles-Livon. - 104 F - Logement 36 - Marseille - 7e.

Marseille, 23-10-1970.

Nice Côte-d'Azur

Les réunions ont été interrompues durant l'été ; néanmoins nous devons signaler :

— **Réunion du 17 juin 1970 :**

Présents : AUBERT, BERTHON, BURGUET, DELUC, GILBAIN, docteur GUYARD, PREA, GUERIN.

Excusés : BENOIST et LACROIX.

Nouvel inscrit : FRANCESCHETTI, Archange, « Chaouï », demeurant aux Lauriers, à Plascassier (06).

— **Réunion du 22 octobre 1970 :**

Présents : AUBERT, BURGUET, DELUC, EUGENE, GAUD, GILBAIN, GUERMOUCHE, docteur GUYARD, LACROIX, LANIBOIS, PREA.

Excusés : MONTGOBERT et GUERIN.

De passage : Intendant BREY.

Durant l'été, de nombreux visiteurs ont circulé et honoré la côte de leur présence. Seul s'est fait connaître le docteur CHEYROU-LAGREZE (2e G.T.M.) qui nous a fait une trop courte visite les 11 et 12 août.

Section du Sud-Ouest

Période du 1er juin au 20 octobre 1970

Les activités de la Section, au cours de la saison d'été se sont pratiquement limitées :

— à une réunion du Bureau, le 21 juin 1970 à Biarritz ;

— à l'Assemblée Générale annuelle de la Section le 4 octobre 1970, à Pau.

Le compte rendu de cette dernière a fait l'objet dans la presse régionale de plusieurs articles, inspirés par notre camarade NAZE, dont la plume est toujours aussi alerte, précise et vivante, ainsi qu'on peut en juger par les pages suivantes :

Pour la Quatrième Assemblée Générale de la Section « Soleil et Ciel Bleu étaient au rendez-vous du Béarn »

Nous sommes obligés d'en convenir, au risque de nous répéter : c'est un brillant succès de plus à inscrire au palmarès du Sud-Ouest.

Ce résultat remarquable est acquis, une fois encore, grâce aux efforts de tous ceux qui, ayant pu disposer d'un dimanche, ont su conjuguer leurs loisirs avec la bonne volonté des organisateurs pour assurer l'heureux aboutissement que nous avons connu. Certains d'entre eux, du reste, venant de loin, n'avaient pas hésité à venir la veille dans la cité du Roy Henry.

Pour ajouter à la satisfaction de tous, Pau s'était parée de son plus joli ciel d'automne laissant au soleil le soin d'accueillir avec chaleur « tous ces estrangers », amateurs fervents de ses rayons, qui lui faisaient l'honneur d'une visite : ciel, d'une pureté inégalée, si poétiquement chanté par Charles Darrichon... Le Casino, émergeant de la masse de verdure du célèbre parc Beaumont admirablement fleuri, offrait, face aux Pyrénées, devant son entrée, un stationnement sans problème où, dès 10 h. 15 les arrivées allaient se succéder, formant des groupes détendus et souriants. L'ambiance se créait déjà au fur et à mesure que de nouveaux visages se découvraient. Les conversations animées allaient bon train.

Il eut fallu disposer d'un clairon pour sonner le rassemblement et inviter les participants à pénétrer à l'intérieur. L'opération n'était pas facile... Néanmoins, vers 11 h. 20, la majorité (silencieuse) était assise dans la rotonde de la salle des Ambassadeurs, bien que le bar, tôt assiégé dans l'allégresse, fut encore investi. Avant de commencer les travaux le Général SORE demandait la levée du siège et que ses clients viennent occuper les fauteuils restés vacants.

La Séance de Travail

La séance était déclarée ouverte par le Président de la Section. Faisant face à l'auditoire, le Général PARTIOT présidait cette quatrième assemblée générale, ayant à ses côtés le Général SORE, assisté du Colonel LIMOUSIS et du Capitaine NAZE.

De nombreuses épouses, ankylosées par un assez long déplacement en voiture, préféraient se dégourdir les jambes en parcourant les allées fleuries du parc, baignant dans la lumière d'une température estivale.

Dans son allocution d'ouverture, après avoir salué les 67 camarades et veuves de camarades présents, auxquels s'étaient joints les amis de la Koumia et quelques épouses, le Président de la Section déplorait tout d'abord l'absence du Général PARLANGE, retenu à Thonaque (09) par une petite intervention chirurgicale consécutive à son récent accident survenu à Pau, trois semaines auparavant. Le Président d'Honneur de la Koumia, sous la Présidence duquel cette 4e assemblée avait été initialement placée, a beaucoup manqué aux participants de cette manifestation de l'amitié. Lui-même a très vivement regretté son impossibilité de se joindre à nous. Toutes ses anciennes connaissances se faisaient à l'avance une véritable joie de le retrouver.

La parole était ensuite donnée au Capitaine NAZE pour la présentation du rapport moral.

Avant de passer à une relation qui se voulait concise et peu astreignante pour l'auditoire des événements de l'année écoulée, le rapporteur, se faisant le porte-parole des Béarnais de la Section, adressait ses souhaits de bienvenue dans la capitale à l'assistance. Il exprimait tout le plaisir particulièrement éprouvé par tous les membres de la Koumia résidant en Béarn, ressenti comme un privilège, de savoir que la ville de Pau avait été retenue pour servir de siège à cette 4e Assemblée. Il soulignait aussi la présence des Généraux BARROU (Pau), FEAUGAS (Brive - 29) et Mmes, nos deux valeureux doyens de la Koumia : le Capitaine DURAND (Pau) et le Brigadier-Chef GARRY (Oloron-Ste-Marie) accompagnés de leurs fidèles épouses, ainsi que celles de Mmes RENEVIER et MEYER (Bayonne), VERLOT et VASLIN (Pau), veuves de nos camarades disparus. Il citait au passage, la présence d'un nouveau venu, mais pas du tout inconnu des vieux goumiers : le Capitaine FLOSI (Pau), courageux tringlot au service des Goums, ainsi que l'adhésion en cours de séance d'un nouveau membre, également présent dans l'auditoire, le Lieutenant NASSIET (Lescar-Pau), ancien Sous-Officier du 26e Goum en 1926-27-28 et 29 à Tiznit et à Ida ou Tanant et, celle du Commandant DUPOND Charles, de Duras (47).

La vitalité de la Section du Sud-Ouest était ensuite évoquée forte de 185 membres, elle voyait encore ses effectifs grossir de deux nouveaux membres : le Lieutenant NASSIET, déjà cité, et Mme Yvonne LAMBERT (Soumoulou), veuve du Commandant Jean LAMBERT, ancien Officier d'AI et du IIIe G.T.M., glorieusement tombé en Tunisie le 24 septembre 1955. La Section étend son influence sur 19 départements de cette partie Sud-Ouest de la France, débordant largement des limites de l'Aquitaine.

« Quels résultats obtenus — devait dire le narrateur — depuis ces journées d'avril 1966 au cours desquelles le Général SORE, se travestissant en pèlerin de la Koumia, entreprit un courageux porte-à-porte, secouant l'apathie des endormis ! réussissant la gageure de regrouper sous sa houlette étoilée le maximum d'anciens ».

Continuant son exposé, il relatait les activités de la Section pendant l'année écoulée, chacune rassemblant à chaque fois, un nombre accru de participants.

La Koumia est une Grande Famille

Le cas particulier de PELET du PLANTY (Rabat), qui compte des camarades dans le Sud-Ouest, et que la Section suit de près avec sollicitude, en liaison constante avec Paris et l'infortuné luthier de Rabat, fut également évoqué, avec nos peines, nos joies et nos deuils, car la Koumia est une grande famille.

Au cours de l'année nous avons eu la douleur de perdre Maître MAURY, Notaire à Villeneuve-sur-Lot et CAZES, de Montpazier (24) tandis que notre camarade GUYOT, de Caudrot (33) était plongé dans l'affliction par la perte d'un être cher.

Ce n'est que quelques jours seulement avant l'ouverture de cette assemblée que nous avons été informés du décès de Roger FILLEAU, survenu à Bordeaux le 26 septembre de l'année dernière. Ancien Adjudant-Chef, type complet de Sous-Officier de Goum, il avait servi à Ou Terbat, Imilchil, Boulemane, etc... et au 4e Tabor. Médaillé Militaire, titulaire de différentes croix de guerre, il avait été décoré de la Silver Star en Sicile par le Général BRADLEY, Commandant la 7e Armée Américaine.

Pour honorer la mémoire des récents disparus, le Général PARTIOT demandait à l'assistance de se lever et d'observer une minute de silence.

L'auditoire était ensuite mis au courant de l'organisation de cette Assemblée pour laquelle 201 invitations avaient été lancées.

145 réponses sont parvenues au Vice-Président, comportant 70 acceptations, totalisant 125 convives pour le repas, et 75 excusés.

56 camarades nous ont laissés dans l'expectative jusqu'à la dernière minute en attendant une réponse qui ne nous parvint pas.

Ont participé à ces agapes par département

Charente (16) : BRANGIER et Mme.

Corrèze (19) : Général FEAUGAS et Mme.

Dordogne (24) : Colonel LIMOUSIS et Mme (pour la 1re fois).

Haute-Garonne (31) : Colonel VERNIER et Mme ; LARROQUE ; Capitaine ROQUEJOFRE et Mme ; Commandant ALBY ; Colonel CABASSY (pour la 1re fois) ; AUCOIN et Mme.

Gironde (33) : GARUZ et Mme ; Capitaine MAIROT et Mme ; GONIN et Mme ; CHAUVEL et Mme ; Commandant GAILLARD et Mme ; Colonel POUBLAN ; ASTARIE et Mme ; M. l'Intendant Militaire ARZENO et Mme ; GUYOT et Mme ; LEFEBVRE et DESAILLY.

Landes (40) : DUSSAUCY et Mme ; Lieutenant POTET ; Colonel LE CORBEILLER (pour la 1re fois).

Lot-et-Garonne (47) : ZUSCHMIDT et Mme ; Commandant DUPOND.

Pyrénées-Atlantiques (64) : PICOULET et Mme ; Commandant BERTOT et Mme ; M. BARRIER et Mme ; Colonel JENNY et Mme ; LHOSPIED, Mme et Mlle ; Commandant POINSOT ; Commandant FELTMANN-LEBEL, Mme et Mlle ; Colonel THEBAULT ; M. DESCHASEAUX et Mme ; Commandant BUAN et Mme ; Commandant AYMERIC et Mme ; Docteur CAZAUGADE et Mme ; DAROLLES ; NOBLET ; Capitaine FLOSI ; Capitaine NAZE et Mme ; Lieutenant ROUBY et Mme ; M. Lucien SALLENAVE, Secrétaire Général du Casino de Pau, invité par la Koumia ; Général PARTIOT et Mme ; Général BARROU et Mme ; Général SORE et Mme, et les amis des Goums : M. et Mme CARSENTI ; M. et Mme HODDE ; M. et Mme BARDIAU ; Colonel CARTIER et Mme, Chef des Services de Sécurité à Turbomeca ; Mme BERTOCCI, invitée.

Hautes-Pyrénées (65) : Colonel d'ELISSAGARAY et Mme ; BOURDIEU.

Deux-Sèvres (79) : Colonel GROBERT et Mme.

Tarn-et-Garonne : Capitaine LECHAIX et Mme ; Capitaine de ROCHEFORT.

Vienne (86) : Capitaine CHARPENTIER et Mme.

S'étaient excusés

Charente (16) : Capitaine WEBER, retenu par le service et qui demande l'adresse de MOREAU de BELLAING Gaston (205, rue de Turenne, 33 - Bordeaux) ; Colonel MARMARA, qui vient de prendre les fonctions de Chef d'E.M. à la 23e Division à Rouen ; Capitaine CANO, muté à Saint-Maixent, pris par le service.

Charente-Maritime (17) : Capitaine RIBERAUD, en cure thermale, ancien des 22e Goum (1921-22-23), 13e Goum 23, 24, 25) et 27e Goum (26, 27, 28, 29 et 30) ; Commandant CONORT, qui adresse ses amitiés aux anciens du Tafilalet Roux et de Rochefort ; MOUNIER, raisons familiales.

Dordogne (24) : Colonel BERDEGUER, retenu par la santé vacillante de ses proches ; THOUROT ; Colonel TERMIGNON, obligations familiales ; LAMOTHE, état de santé ; Général de BUTLER ; Colonel ABADIE.

Haute-Garonne (31) : Mme Vve BLANCHET, raison de santé ; Colonel DELCROS, absent de la région ; ROUX Jean, depuis 17 jours dans le plâtre ; Colonel BORIUS, en déplacement nous fournit une liste d'anciens que nous communiquerons à Paris ; Commandant HARMEL.

Gironde (33) : GIRAUD, qui regrette de ne pouvoir faire le déplacement de Pau et évoque le souvenir de Monseigneur SOURIS qui baptisa son fils à Tiznit ; Commandant HUBERT, en voyage à l'étranger ; Colonel PONSE, obligations familiales ; Mme DEMINIERE ; Colonel de CHASTEIGNER, avec ses regrets ; IMBERT, avec ses vœux de réussite ; Capitaine SERVOIN, de cœur avec nous ; Capitaine THET ; Capitaine FENETRE ; Colonel de BANES-GARDONNE, en vacances ; Sergent-Chef HEINIS, hospitalisé à Bordeaux.

Landes (40) : Général ALLARD, en séjour à Paris ; ROUGEUX, à Metz ; SOULIE, ancien Bou-Rabah de l'Atlas, nouveau venu à la Koumia, Chef de District des Eaux et Forêts, 47 - Fargues-sur-Ourbise ; Lieutenant-Colonel AUBIER,

muté à l'E.M. de l'Armée de Terre à Paris (Groupe Etudes Générales) ; Commandant CHIROUSE, raison de santé.

Lot-et-Garonne (47) : GOUMY, qui nous vient de Marseille, en cours d'installation à Argenton ; PERREAU, amis des Goums, retenus ; Colonel CHAVIGNY, pris par le baptême de ses deux petites jumelles de son fils Alain ; Commandant BESSIERES, immobilisé à la suite d'un accident ; Lieutenant BOURNAC, retenu par l'état de santé de sa femme ; FLEURY, obligations familiales ; Colonel GASCOU, affaires de famille.

Pyrénées-Atlantiques (64) : M. le Super-Préfet MORIS, excusé pour le repas ; le Colonel ESCARRA, Commandant l'E.T.A.P., invité avec Mme, pris par les manœuvres régionales ; Mme Vve LAMBERT, auprès de sa mère mourante ; Commandant SUBRA, ami des Goums, à l'étranger ; M. et Mme DURANTEL (ex VERLOT), indisponible après un récent accouchement ; Mme Vve BOURGEOIS, à Dijon chez ses enfants ; BERARD, victime de sa surdité totale ; MAYSTRE, pris par un baptême ; MARCHE, en déplacement à Paris ; RODRIGUEZ, en cure en Espagne ; Commandant MEGNOU ; BARTHE, pris par une communion privée ; ROUSSEL, famille de passage ; Colonel RIBAUT, « retiré du monde », mais qui conserve dans son cœur le souvenir vivace de 30 années de Goum et d'Al ; Colonel de KERAUTEM, en voyage en Bretagne où il vient de perdre une sœur ; Colonel JACQUINET, pris par une première réunion régimentaire ; Docteur ROCHE, ami des Goums, en déplacement à Hossegor où il fut sinistré ; Capitaine GOURDE, convalescent ; Colonel FAGALDE ; Capitaine EYHARTS, état de santé inquiétant d'un proche ; BELLOCQ, en déplacement.

Tarn-et-Garonne (82) : CANTIE, raison de santé.

Vienne (86) : Commandant CAUSSIN, muté à la 1re R.M. 78, Camp-des-Loges, B.P.M. 101.

Avaient adressé leurs avis de participation et se sont excusés en toute dernière minute

Mme DAROLLES, accidentée, un poignet dans le plâtre (Pau - 64).
Capitaine LORIOT, empêchement familial inopiné (Agen - 47).
PERLET et Mme, accompagnés de Mme CARDOIS, amis des Goums (Marmande - 47), immobilisés par une panne de voiture.
Mme ESQUIROL, amie des Goums, décès d'un frère (Aiguillon - 47).
PAYET et Mme, non rentrés à temps du Maroc (Marmande - 47).
BONNEIN, pris par le service (Avrille - 49), qui n'hésitait pas à faire un long déplacement d'Angers à Pau : « Nous en avons avalé bien d'autres » (1)

(1) Kilomètres.
« cum jambis » la voiture automobile ne pourra que me faciliter les choses.

SIGNEUX et Mme, qui avaient projeté d'arriver la veille pour être en forme, l'état de santé de notre bien sympathique camarade ne le lui ayant pas permis (Hossegor - 40).

VERDES (Clairac - 47), retenu au dernier moment par son commerce.
HOURREGUE, artiste-peintre, beau-frère de NAZE, retenu par une exposition à Paris (Pontacq - 64).

Ont exprimé leurs regrets après avoir espéré jusqu'au dernier jour

ROUX Arsène (Bayonne - 64).
Lieutenant VEYSSIERE (La Rochelle - 17).
Capitaine DUMOLLARD (Villeneuve-sur-Lot - 47).
VALADE, muté au camp de la Courtine - 23.

Le Général SORE tirait ensuite les conclusions de ce bilan. Il y ajoutait des informations concernant la prochaine Assemblée Générale de la Koumia en France, prévue pour le mois d'avril 1971 à Biarritz.

Sur sa proposition, il était procédé au renouvellement du Bureau. L'actuel était alors reconduit dans sa composition présente, à l'unanimité.

Président : Général SORE.
Vice-Présidents : SIGNEUX ; Capitaine NAZE.
Secrétaire : RODRIGUEZ.
Trésoriers : Lieutenant-Colonel de KERAUTEM et LABADIE.
Membres : CATUSSIE ; LESBATS ; MANUS.

La séance était levée à 12 h. 30.

Tout le monde passait au bar. Le brassage s'effectuait plus complètement, plus chaleureusement, certaines personnes n'étant arrivées qu'au cours des travaux de l'Assemblée.

C'est le moment que choisissait M. le Super-Préfet MORRIS, pour se joindre à l'assistance avec Madame, et trinquer avec les Autorités. Pris par des engagements antérieurs, il ne pouvait pas assister au repas comme du reste il en avait avisé les organisateurs.

L'atmosphère des « retrouvailles se recréait, prenant toute son ampleur dans la rumeur joyeuse des conversations enflammées. Il fallait avoir le don d'ubiquité pour y participer pleinement... ».

Un instant d'émotion

Ayant entendu annoncer la présence du Lieutenant ROUBY (Pau), Vincent LECUYER (Seignosse - 40) demandait à faire la connaissance du frère de son ancien adjoint de section : l'Adjudant François ROUBY, du 63e Goum, 12e Tabor - 1er G.T.M., blessé mortellement à Cadolive, le 22 août 1944 à 17 heures.

Au cours d'une entrevue d'une intense émotion, LECUYER relatait les circonstances de la blessure de son frère, tombé à côté de lui au cours des combats du débarquement de Provence, le soignant sur place avec son propre paquet de pansement, ROUBY en étant démuni, et le transportant au poste de secours du 12e Tabor avec l'aide de l'Adjudant-Chef BONDY, Officier des Détails du Tabord. Grièvement blessé au thorax par éclats d'obus, François ROUBY devait décéder le lendemain à l'hôpital 422 installé à Cuers (Toulon). Cet excellent Sous-Officier unanimement apprécié de ses Chefs et de ses camarades, venait d'arriver en renfort en Corse, de Khénifra.

Le Repas

Dressée dans la grande salle des Ambassadeurs, une magnifique table de 125 couverts présentée par M. BERTOCCI, aligné au garde-à-vous, avec ses 12 serveurs, attendait le bon vouloir des convives. Le personnel du Mess des Officiers de l'Ecole des Troupes aéroportées de Pau (E.T.A.P.), faisant office de traiteur, s'était surpassé une fois de plus.

A 13 h. 15, l'assistance était conviée à savourer l'excellent menu offert à son appétit. Chacun rejoignait sa place marquée d'un carton, agrémentée d'un artistique petit livret décoré de la Koumia et de la miniature d'une aquarelle marocaine de HOURREGUE. Sur les feuillets encartés à l'aide d'un fil de laine grise évoquant la djellaba, on pouvait, entre autre, lire la composition du menu et un extrait de « Entre Soi » du Colonel DESHORTIES, paru dans le Bulletin n° 15 de mars 1961.

Comme il en avait exprimé le désir au cours de l'Assemblée proprement dite, le Général PARTIOT s'emparait du micro pour s'adresser à l'assistance toute entière.

Au cours d'une allocution impromptue il exprimait en termes chaleureux et choisis son profond contentement de se retrouver « entre soi », dans cette ambiance débordante, exceptionnelle, d'euphorie morale, de fraternité d'armes, évoquant pour lui les heures exaltantes de « l'Atlas au Danube » et de combien d'autres combats. En terminant, il félicitait les promoteurs de cette remarquable manifestation pour le choix de l'endroit, le décor et la qualité de l'organisation, longuement applaudi par l'Assemblée.

L'arrivée tardive de l'Adjudant-Chef DAROLLES, victime la veille d'un accident de la circulation avec sa famille, heureusement sans trop de gravité, mais « boîtant bas » amené au repas presque « manu militari » par MANUS (Tarnos - 40) devait provoquer à nouveau une salve d'applaudissements. Dans

l'euphorie complète, le Général SORE appliquait deux grosses « bises » sur les joues du benjamin rougissant.

Vers 15 heures, la scène était occupée par l'orchestre de Pierre LABARRERE de Jurançon, lui-même ancien tirailleur marocain de Taza. Cet ensemble spécialement choisi par les organisateurs pour le plaisir de tous, très agréable à écouter, ouvrait le bal d'une façon magistrale en interprétant allègrement « Le Chant des Tabors » à la grande émotion de tous, spontanément debout pour l'entendre. Un tonnerre d'applaudissements auquel se mêlaient les cris de « Bis, bis »... » saluait cette heureuse initiative. Tangos, paso-dobles et autres danses paisibles, sollicitaient les danseurs qui envahissaient la piste, l'exemple étant donné par notre grand ancien le Père GARRY, sans troubler pour autant les conversations de tables.

Puis il était procédé au tirage de la Tombola devant désigner l'heureux acquéreur de la superbe aquarelle marocaine de HOURREGUE, précédemment gagnée par le Général PARLANGE au cours du repas aux baguettes, et remise en loterie par son généreux gagnant. La vente des billets avait été effectuée par Mlles LEBEL et LHOSPIED.

C'est Mlle LHOSPIED, la toute charmante fille de notre ancien Bou-Rabah (ou Bou-Tagant) de l'Atlas qui annonçait que le numéro 59 blanc, bordé de vert, donnait droit à son possesseur d'emporter ce lumineux tableau.

Mais il faut dire que les rangs s'éclaircissaient déjà. Certains n'avaient-ils pas jusqu'à 300 kilomètres de route à parcourir pour retrouver leurs pénates ?

L'œuvre d'art n'a pas été réclamée. Elle reste à la disposition du gagnant au domicile du Capitaine NAZE à Soumoulou.

De nombreux camarades devaient prolonger l'agrément de ces rencontres en se réunissant le soir entre amis pour les poursuivre plus intimement jusqu'à une heure avancée de la nuit.

En Béarn, le 10 octobre.

Réunion du Bureau de la Section - 21 Juin 1970

Etaient présents :

Général SORE, Commandant MEGNOU, Docteur CAZAUGADE, LABADIE, LECUYER, LESBATS, MANUS, NOBLET, RODRIGUEZ.

Absents excusés :

Commandant BERTOT, Commandant BUAN, LHOSPIED, NAZE et SIGNEUX.

Nouvelles des uns et des autres

DE LA GIRONDE.

ALVAREZ, venu en visite à Biarritz, début juin annonce qu'il a lâché son entreprise de déménagement pour tenir une affaire d'articles publicitaires « cadeaux-publi-gadgets », 36, rue Ligier, Bordeaux.

Rentré d'Extrême-Orient en 1955, il a appartenu au 21e Goum, à Tafrant de l'Ouegha, sous les ordres du Capitaine DUHOO et du Lieutenant HULIN (mort pour la France).

Avec l'aide du Colonel JOUIN, la section prend contact avec le Commandant des A.M.M. TRENGA retiré à Bordeaux, ancien du service des renseignements d'avant 1914 ; il était en 1913-1914 interprète d'arabe à Fès avant de servir au Levant.

De Villenave d'Ornon, DESAILLY, frappé à l'automne 1969 par un deuil cruel se rappelle en septembre au souvenir de ses camarades en faisant part du mariage de sa fille.

Au cours d'une inspection des maisons de l'Armée à Biarritz, le Colonel de BANES-GARDONNE et Madame viennent rendre visite au Général SORE, début septembre.

DES LANDES.

Au début de l'été inquiétantes nouvelles concernant la santé de notre

camarade SIGNEUX, hôtelier à Hossegor, fidèle des réunions de la section et de la Koumia à Paris.

ROUGEUX a quitté Dax pour entrer à Metz à la Direction Départementale de l'équipement de la Moselle. Son vœu le plus cher, une rapide mutation dans le Sud-Ouest !

DANS LES PYRENEES-ATLANTIQUES.

Mme LAMBERT, Veuve du Commandant assassiné en Tunisie, le 29 septembre 1955, habite Soumoulou. Son mari, Officier d'A.I., avait appartenu au 3e G.T.M. où il avait été blessé en octobre 1944 en Italie, comme Capitaine.

NASSIET, Lieutenant dégagé des cadres en 1946, habite Lescar où par la voie de la presse régionale, il a pris connaissance de l'existence de la Section. A servi de 26 à 29 au 26e Goum, à Tiznit et aux Ida ou Tanant.

Le Commandant POINSOT de passage à Biarritz, début septembre, rappelle qu'il a appartenu, tout en étant artilleur, aux affaires indigènes du Maroc de 1921 à 1946, ayant terminé sa carrière comme Chef de Bureau Hors Classe. A été en poste successivement à l'Oued Amassine, à Aghbaloun Serdane (avec le Capitaine GUILLAUME), puis à Ouezzane, Zoumi, Kelaa des Sless et enfin à Rabat, à la Direction des Collectivités, puis à la D.A.P.

Il raconte une histoire savoureuse de sortie du Maghzen de Bou Draa de l'Oudghes, où sans autorisation du cercle d'Itzer, commandé par le Chef d'Escadron de LOUSTAL, il réussit à prendre aux dissidents de l'Oujjit et du Toujjit 840 moutons, qui furent les bienvenus, car dans le même temps un dijch râflait sous les murs du poste d'Itzer, 300 moutons. Il n'y eut pas de sanction, bien sûr, pour le subalterne indiscipliné et l'on comprend pourquoi !

PERCEBOIS en vacances au Maroc envoie la fort belle photo classique de la palmeraie de Marrakech, se détachant sur le fond d'un Atlas magnifiquement enneigé, pour le rappeler au souvenir de la section.

DE LA CHARENTE.

MARMARA, promu Colonel a quitté Angoulême pour Rouen où il est Chef d'Etat Major de la 23e Division Militaire. Une recrue pour la Section de Paris !

DANS LE LOT-ET-GARONNE.

Le Commandant DUPOND grâce au Lieutenant-Colonel LECORBEILLER rencontré au cours d'une cure à Dax rejoint la section en septembre. Aux A.I. de 1948 à 1955 il a été successivement en poste à Khénifra, ou Terbat, aux Béni Tadjit, à la Direction de l'Intérieur (section politique). Après avoir passé un an au Bureau résidentiel de renseignements à Rabat, est resté 5 ans à Madrid dont les trois dernières années comme Attaché Militaire. Rayé des cadres sur sa demande en 1961, il a fait ensuite de l'assistance technique en Guyane - Martinique - Guadeloupe et à Haïti. Au repos complet, il réside actuellement à Duras.

Nommé Chef d'Escadron FERRY a quitté Agen, non sans regret, pour rejoindre à Lille son nouveau poste à la Gendarmerie Nationale.

DE L'ARIEGE.

Le Général PARLANGE, qui devait présider le 4 octobre à Pau, l'Assemblée Générale de la Section n'a pu le faire, s'étant cassé trois côtes en descendant malencontreusement des escaliers en gare de Pau. Inutile d'ajouter que toute la section forme des vœux pour un prompt rétablissement de son Président d'Honneur.

DE LA CORREZE.

Fin juillet, le Général et Mme FEAUGAS sont venus passer quelques jours sur la Côte Basque pour s'y reposer des festivités du mariage de leur fils Pierre.

Le Commandant ALBY en inspection de la plus Koumia des Compagnies d'Assurances les y retrouvait pendant quelques heures, prenant prétexte de leur visite pour convaincre le Président de la Section du Sud-Ouest d'organiser en 1971, l'Assemblée Générale de la Koumia à Biarritz.

DE LA HAUTE-GARONNE.

Grâce à de ROCHEFORT, l'Adjudant-Chef TABONI, retiré à Launac (31) prend contact avec la section. A servi au 36e Goum à Rissani et au Tabor Cherge (3e Tabor) en Indochine.

DIVERS.

Le Général ALLARD, ami des Goums, quitte définitivement la Capitale en octobre, pour rejoindre Saint-Cricq-en-Chalosse, ce qui nous donnera le plaisir de le voir à nos prochaines réunions.

De Beyrouth (Liban) ! En congé notre camarade FAUQUE nous apprend qu'il est actuellement en Arabie Séoudite avec Mme FAUQUE, où il professe dans une très bonne ambiance, le Français aux jeunes Officiers Séoudiens, par une méthode audio-visuelle.

De Belley (Ain), le Colonel L'HERBETTE se rappelle début septembre au souvenir de Biarritz et des camarades de la section du Sud-Ouest.

Venant du Laos, en Europe, pour une réunion Internationale à La Haye, TOUBY LY FOUNG, « roi des Méos » actuellement Conseiller du Roi à Vientiane, bien connu des camarades qui ont servi en 53-54, à la plaine des Jarres, passe à Biarritz fin septembre quelques heures avec Mme TOUBY et une fille mariée à un fils du Général Méo VAN PAO, qui comme Lieutenant de forces supplétives laotiennes fit de nombreuses sorties avec les goumiers de la Section de Commandement du Commandement des Tabors Marocains en Extrême-Orient. Plusieurs de ses enfants font de brillantes études en France, notamment aux facultés des Lettres, de Sciences et de Médecine à Bordeaux.

Carnet de la Section

NAISSANCE.

Laure DURANTEL, née le 13 septembre à Pau, fille de l'Adjudant-Chef DURANTEL et de Mme née VERLOT, petite-fille du Capitaine VERLOT, mort pour la France en Algérie et de Mme.

MARIAGES.

Le Général BARROU et Mme ont fait part du mariage de leur fille Catherine avec M. DECLA, le 31 juillet à Billères.

L'Adjudant-Chef DESAILLY a fait part du mariage de sa fille Evelyne avec M. VAN MELCHEBEKE VAN DEN NIEWENBUYSSEN et de l'installation du jeune ménage à Anvers, après un voyage de noce au Kenya.

DECES.

Mme GUYOT, épouse de l'Adjudant-Chef GUYOT, ancien du 3e Tabor du 1er G.T.M. Le Capitaine SERVOIN a pu représenter la Koumia aux obsèques.

Le Lieutenant-Colonel de KERAUTEM a fait part du décès de sa sœur, en Bretagne, où il séjourne actuellement auprès de sa mère très âgée.

Le Colonel PFIRRMANN, ancien légionnaire, ami des Goums, est décédé le 9 septembre à Ossages (Landes), le Colonel FAGALDE représentait la section de l'Amicale des Légionnaires de la Côte Basque et la Koumia.

Notre camarade SIGNEUX, beau-père du Commandant VERIE, est décédé après une longue et cruelle maladie : le 14 octobre. Ses obsèques ont eu lieu à Hossegor, le 17 octobre, au milieu de nombreux anciens combattants, parmi lesquels une importante délégation d'anciens goumiers.

La prochaine réunion du Bureau de la Section aura lieu aux conditions habituelles, le dimanche 13 décembre, à Biarritz.

N.-B. :

1) **OBJETS PERDUS.**

Au cours du repas-popote du dimanche 4 octobre à Pau ont été trouvés, une paire de gants de femme et un briquet « Cricket » de couleur bleue ; prière de les réclamer au Capitaine NAZE.

2) **GENEROSITE.**

A signaler que plusieurs camarades qui avaient réglé à l'avance le prix du repas-popote, ont renvoyé au Capitaine NAZE pour être versé au compte du Service Social de la Koumia, le montant de la somme qu'il leur avait retournée, ces camarades s'étant excusés à temps de ne pouvoir venir. Merci !

★

Au sujet de l'Extrait du JOURNAL DE MARCHE DU BRIGADIER Léonard GARRY du 3e G.M.M.

Par suite d'une erreur d'interprétation du texte dactylographié, la première partie de ce récit, qui a paru dans le bulletin n° 43, s'est trouvée incomplètement reproduite. Nous nous en excusons auprès de l'auteur. Il faut, pour rétablir le texte original, intercaler entre cette première partie telle qu'elle a été imprimée et la deuxième partie parue dans le bulletin n° 46 (signée par erreur Léon GARRY au lieu de Léonard GARRY), le texte ci-dessous :

Nous restons sur place le 28 avril. Les unités d'avant-postes soutiennent le combat toute la journée. Dans la soirée, le bataillon Sénégalais Commandant BETRIX, assure la relève sur la grande crête.

Au cours de la nuit, il est assailli par de nombreux ennemis excessivement mordants. Les Sénégalais, impressionnés par les pertes subies, abandonnent leur position. Les morts, les blessés, le train de combat et le train régimentaire tombent aux mains des Chleuh. Cet échec coûte 26 tués, dont trois Officiers et trois Sous-Officiers Français. Le Médecin Major MALET, un ami est parmi les morts. Le combat a été mené par les Chleuh à coups de poignards.

Durant cette nuit, nous occupons les tranchées avec le sabre dégainé : nous n'avons pas eu à en faire usage.

Le 29 au soir, le bataillon de tirailleurs monte aux avant-postes, et, par une contre-attaque vigoureuse, inflige une sévère leçon aux montagnards.

Le Chef des guerriers Chleuh adresse une lettre au Colonel MANGIN dans laquelle il menace d'attacher des soldats aux troncs des oliviers, s'ils ne quittent pas immédiatement les lieux. Le Colonel MANGIN répond qu'il doit se dépêcher s'il désire que les habitants cueillent la prochaine récolte d'olives.

L'ordre est donné d'abattre les oliviers.

Le bilan de ces trois rudes journées est de 60 tués ou disparus et de 126 blessés.

Le 30 avril, nous reprenons la direction d'Aïn Zerga. Nous sommes harcelés au départ par de petits groupes rapidement dispersés par l'artillerie.

Le 1er mai, nous faisons étape à Kasbah Zidania, vers Tadla, rive gauche de l'Oum Rebia. Détachés sur la droite, nous essuyons quelques coups de feu auxquels nous ne répondons pas.

Nous séjournons à Zidania les 1er, 2 et 3 mai, dans un cadre vraiment enchanteur. Les blessés sont acheminés sur Oued Zem le 2 mai, le détachement qui les accompagne nous rejoindra à Kasbah Tadla avec un convoi de ravitaillement.

Pendant notre séjour à Zidania, je me livre à la chasse aux pigeons qui pullulent dans les vieux murs de la Kasbah.

Le tableau de chasse durant ces trois journées sont satisfaisants. 140 pigeons distribués aux popotes ont été accueillis avec plaisir.

La fanfare des chasseurs alpins agrémente notre séjour dans l'exécution des meilleurs morceaux de son répertoire.

Le poisson abonde dans le fleuve dont une variété que l'on appelle ici barbeau. Le Capitaine de MAZERAT a capturé une pièce du poids de 8 kg - 16 livres.

Le 4 mai, nous prenons la direction de Kasbah-Tadla. Chemin faisant, quelques cavaliers Chleuh exercent leur maladresse de tireur sur ma patrouille. Ma riposte d'un tir précis, provoque leur dispersion.

Le 3e Goum à cheval poursuit sa route vers Boujad, de conserve avec le 3e escadron chérifien du Capitaine DESCHAMPS. La distance parcourue est de 50 km.

Boujad est une charmante petite ville marocaine. Le Chérif, très francophile, nous réserve un excellent accueil.

Le 5 mai, nous allons à Oud Zem, à la rencontre du Colonel PELA, Chef d'Etat-Major du Résident Général, que nous accompagnons jusqu'à Kasbah-Tadla.

Cette Kasbah comporte d'importantes fortifications. Le nombre des habitants est d'environ 5.000, dont la majorité ayant fui à notre approche, n'a pas encore rejoint ses foyers.

La colonne bivouaquée à Tadla depuis le 4 mai, essuie chaque nuit, de petites attaques d'isolés, dont certains parviennent à pénétrer à l'intérieur du camp et s'emparent d'armes.

Le 7 mai, quelques patrouilles de cavalerie sont constituées dans le but de découvrir l'ennemi et d'apporter des renseignements sur certains rassemblements signalés.

Ces patrouilles de 5 ou 6 hommes opèrent isolément jusqu'à une profondeur de 5 à 6 km dans la plaine en direction de la montagne. Etant à la tête d'une patrouille, j'aperçois un groupe de cavaliers Chleuh. Le manque de soutien ne me permet pas d'engager une lutte qui nous serait fatale.

Nous sommes les derniers rentrés après mission accomplie. Un détachement de sortie est déjà en route dans la direction des ennemis signalés.

Il est 3 heures du soir. La plaine est recouverte de grands chardons qui rendent la marche très difficile. Les chevaux se cabrent sous l'effet des piqûres. Un fort parti de cavaliers ennemis engage le combat à très courte distance, tandis que des contingents plus importants se tiennent plus éloignés. Nous revenons au bivouac en protection à l'arrière-garde du détachement, sans accrochage sérieux.

Les quelques habitants restés dans la Kasbah étant soupçonnés d'attaquer le camp la nuit, sont faits prisonniers dans la journée du 8 mai. Nous incendions et détruisons leurs demeures, et installons un poste important dans la Kasbah.

Ce même jour, 8 mai, profitant de l'occasion de circuler dans l'agglomération, je rapporte quelques pigeons pour améliorer l'ordinaire.

Pendant ce temps, en voulant atterrir, un aéroplane, trompé par le relief du sol, va butter du nez au fond d'un petit ravin. Les roues et le moteur sont hors d'usage, le pilote est indemne.

Cet appareil porte le nom de MADAGASCAR sur son gouvernail, don de la colonie.

Le 9 mai, journée monotone. La nuit est toujours troublée par les coups de feu des rôdeurs.

Le 10 mai, séjour au camp, j'en profite pour aller à la pêche.

Les silos à proximité regorgent de céréales, de l'orge en grande partie. Nous nous empressons d'en faire un gros approvisionnement et donner la

ration forte à nos chevaux. Une grande quantité est livrée à l'Intendance.

Afin de distraire la troupe, le commandement organise une fête le lundi de Pentecôte. Chaque corps de troupe s'évertue à donner le plus de divertissements possibles, et, pour ce qui est de la question, nous n'avons rien à envier aux citadins de Casablanca.

Le théâtre marocain est tenu par les troupes Chérifiennes, le cirque par les tirailleurs algériens.

Les courses de mulets sont réservées aux muletiers de l'infanterie. Des courses de chevaux sont disputées d'une part par les Sous-Officiers, d'autre part par les Brigadiers.

Des courses de chameaux, tout à fait originales, provoquent l'hilarité générale. Le public se compose uniquement de militaires. La fanfare des chasseurs alpins est largement mise à contribution.

Des épreuves d'adresse au sabre sur des mannequins et des têtes mettent en présence les meilleurs cavaliers. L'exercice d'enlèvement des blessés, de mise en croupe des cavaliers démontés, tout en continuant la course au galop, et l'attaque des mannequins obtient un vif succès.

Un convoi de ravitaillement arrive le 17 mai. Les journées au camp sont toujours aussi monotones, et les nuits toujours troublées par les attaques des rôdeurs.

L'emploi du temps se décompose ainsi : 6 heures, réveil, café. Je vais ensuite tuer quelques pigeons pour le casse-croûte. Ensuite pansage et abreuvoir, puis déjeuner.

L'après-midi s'écoule dans une sieste jusqu'à 4 heures. Un peu de pêche, de chasse aux pigeons et la journée est terminée.

A signaler un petit incident survenu au cours de la nuit au Caporal VERGNES, un de nos camarades du Goum à pied. Pris d'un besoin personnel, le copain en question signale sa sortie aux sentinelles, mais entre temps, celles-ci sont relevées et omettent de passer la consigne à leurs remplaçants. Ces derniers apercevant une ombre en avant de la tranchée, se concertent pour ouvrir le feu. A ce moment survient le Sergent HERROUIN qui leur ordonne d'attendre. HERROUIN, fin tireur, fait feu sur l'ombre qui n'est autre que VERGNES au moment où il se relève. Au mollet, notre noctambule pousse un cri : « Oh ! doucement ».

Il en a été quitte pour quelques jours d'ambulance.

Nous partons le 19 mai pour El Boroudj, notre poste d'attache. Nous y séjournons quelques jours, puis rejoignons Tadla via Oud Zem, en accompagnant un convoi de ravitaillement et de matériel de construction.

La colonne se compose de deux compagnies sénégalaises, une de coloniale, une section de 75 et un détachement du train. La chaleur est accablante. Nous trouvons de l'eau potable en quantité suffisante en arrivant au bivouac.

Le 26 mai, nous levons le camp à 4 heures. Nous sommes en pointe d'avant-garde. La région traversée est déserte. Nous rencontrons de nombreuses gazelles et levons beaucoup de lièvres. Mon Sloughi en attrape deux que nous dégustons à l'étape.

La chaleur est intense, et en raison du manque d'eau dans le pays, la soif nous torture de bonne heure.

Vers 4 heures, un fumeur imprudent met involontairement le feu aux herbes sèches. Activé par un fort chergui, l'incendie prend des proportions inquiétantes. La colonne court beaucoup de risques. Tous les efforts tentés pour circonscrire l'incendie restent vains. Les chameaux du convoi sont cernés par les flammes et quatre d'entre eux sont carbonisés.

La lutte contre le fléau est dirigée par le Colonel. Les efforts faits pendant plus de deux heures ne donnent aucun résultat. L'incendie est étendu sur des kilomètres carrés, il ne s'éteindra que dans la nuit faute d'aliments.

Il reste encore un long trajet à parcourir avant d'arriver au point d'eau que la colonne atteint péniblement.

Les habitants de la région réquisitionnés par les Officiers du Service des Renseignements apportent le précieux liquide dans des outres en peaux de chèvres. Nous arrivons à Oued Zem le 27 mai. Cette dernière étape est jalonnée par de nombreux puits. Nous campons près de nos camarades de l'escadron chérifien et séjournons le 28 mai. Une mutation nous retire le Capitaine de MAZERAT que nous regrettons bien vivement. Il est remplacé par le Lieutenant FOIRET du 4e Goum.

Le Capitaine de MAZERAT prend le commandement du 4e Goum.

Le 29 mai, nous filons sur Boujad pour y protéger un bataillon de tirailleurs chargé de l'aménagement de la piste reliant Oued Zem à Kasbah-Tadla.

Pendant quelques jours, nous assurons la protection des convois. Cela ne nous plaît pas.

J'ouvre ici une parenthèse : pendant notre absence, aller et retour d'El Boroudj, nous avions laissé deux goumiers à cheval à Tadla, à la disposition du Bureau de Renseignements, Lieutenant DELHOMME. Au cours d'une sortie sur la rive gauche de l'Oum Rebia, par le pont, les deux goumiers, ainsi que deux autres du 4e Goum, en éclaireurs, sont surpris et coupés du pont par un groupe important de cavaliers marocains, qui tentent de s'emparer de nos quatre isolés.

Après une brève lutte, la poursuite s'engage pendant une vingtaine de kilomètres jusqu'aux abords de la Kasbah Zidania. Les chevaux sont exténués. C'est la lutte corps à corps au cours de laquelle les quatre chevaux sont tués.

Un goumier du 3e Goum DJILALI, et un du 4e tombent mortellement atteints. Les deux survivants continuent leur retraite en utilisant les replis de terrain et combattent jusqu'à épuisement des munitions. Ils réussissent à franchir l'Oum Rebia et trouvent asile dans une tribu récemment soumise. Les poursuivants abandonnent l'action en raison de l'extrême épuisement de leurs chevaux.

Les deux goumiers sont rentrés le lendemain à Tadla assez déprimés.

Le souvenir de cette affaire épique restera pour toujours gravé dans leur mémoire.

Le corps du goumier DJILALI a pu être récupéré. En raison de la putréfaction avancée, nous l'avons mis dans un cercueil, contrairement aux coutumes musulmanes, et lui avons fait une sépulture dans le cimetière musulman de Boujad.

Le 4 juin au soir, nous recevons l'ordre de rejoindre la colonne du Colonel MATHIEU, vers Tadla.

La situation politique de la région est inchangée. Les habitants de la Kasbah Tadla ayant fui en montagne sont retenus comme otages par les Chleuh. De vieilles femmes se font émissaires ou espionnes.

Il n'est pas possible aux réfugiés en montagne de faire acte de soumission.

Les biens et troupeaux sont entre les mains des montagnards qui menacent d'exécution les otages. D'autre part, si les soumissions tardent, les récoltes risquent d'être incendiées.

Telle est la situation.

NOTA : La Compagnie Chérifienne du Capitaine FUMET a le titre officiel de « Unité auxiliaire marocaine ».

L. GARRY.

UNE NUIT COMME TANT D'AUTRES

18 JANVIER 1944 - SECTEUR DE LA MAINARDE

6 heures de l'après-midi

Voilà déjà six jours que mon goum occupe ce point d'appui, au cœur d'une étroite vallée qui se faufile, à quelques mille deux cents mètres d'altitude, entre les premières crêtes des Abruzzes. Six jours d'épreuve dans un coin de terre meurtri par l'hiver et la guerre, où chaque journée se traîne comme un crépuscule interminable, où toute espérance de printemps semble dérisoire.

Entre nos positions et celles de l'adversaire, la forêt noire, hostile, hantée par les patrouilles des deux camps. Elle s'agrippe aux flancs de la Mainarde et du San-Pietro puis, dessinant un vaste triangle vers le nord, va se poser, comme un nuage sombre sur le flanc de l'imposant Mare.

Derrière moi, j'entrevois le « Château » voilé par instants par des pans de brume. A vrai dire, il tient plutôt du monastère fortifié ou du bastion avec ses murs bas à contreforts, presque entièrement dissimulés par les avancées d'un toit rustique qui tombe, tel un casque de guerre, jusqu'à l'arc des fenêtres minuscules. L'ensemble suggère quelqu'énorme animal à carapace, décollant prudemment du sol sa masse pesante pour jeter au ras de sa cuirasse, un regard circonspect sur les alentours.

Ce matin encore, nous avons rendu visite aux occupants de ce lugubre château au bois dormant, plongés, eux dans un sommeil d'où l'on ne s'éveille pas. Sur un lit de camp, entre deux portes, deux corps fluets presque sans relief, deux aïeuls dont le visage a gardé, même dans la mort, une expression d'indicible épouvante. Leur vieillesse fragile n'a pu supporter le fracas de la bataille. Elles sont mortes de terreur à l'aube du 12 janvier. Personne pour leur fermer les yeux !

Dans une pièce voisine, un soldat autrichien gît sur le plancher, la tempe trouée. Autour de sa tête, une vaste auréole brune. J'ai trouvé sur lui une lettre de sa mère ; la pauvre femme faisait à son fils « Gusti » toutes sortes de tendres recommandations.

Nous ne sommes point pressés d'ensevelir ces morts. D'abord ils sont chez eux dans les salles basses du château, glaciales comme des cryptes, où le gel les conserve mieux que les aromates ne conservaient les momies d'Egypte. Et puis, de ses observatoires du Mare, l'ennemi nous épie et manifeste une hargne agressive chaque fois qu'il décèle dans nos lignes, un rassemblement suspect, un mouvement insolite. A quoi bon exposer à ses coups une corvée de fossoyeurs ? Et quels noms placer sur les tombes des deux vieilles dames ? Où trouver dans ce district vide de civils, qui pourrait nous renseigner sur leur identité ?

7 heures de l'après-midi

Il fait froid à frissonner sans fin. Nous rêvons de brasiers, de bûchers géants, d'incendies monstres où sécher une bonne fois nos habits éternellement humides. Hélas ! La vigilance incessante des observateurs du Mare proscrit les plus petits feux de camp, douceur des bivouacs tranquilles. Nos goumiers, heureusement, sont des maîtres dans l'art d'arracher une flamme invisible à un combustible invraisemblable, en un lieu impossible. Ils ont tôt fait de bâtir, entre deux pierres, au creux d'un rocher et jusque dans les plis d'une djellaba un minuscule foyer si bien camouflé qu'il échappe même à notre vue. Du moins, grâce à leur magie, les quelques gorgées brûlantes qui, aux pires moments, mieux que l'alcool, peuvent sauver des hommes de l'effondrement physique total et faire même la différence entre leur vie et leur mort, ne nous ont jamais manqué, que ce soit au réveil sous la neige, dans les courtes pauses ponctuant nos déplacements nocturnes ni, heureusement, ici, dans ce secteur de cauchemar.

Voici précisément que s'approche mon fidèle Embark, un gobelet à la main. Embark est l'une de ces attachantes personnalités d'un goum marocain, les ordonnances. Est-il une autre troupe où les gradés, même les plus humbles, soient l'objet de la part des leurs d'attentions si émouvantes ? Aucune servilité dans leur comportement ; la servilité est aussi étrangère à la fière nature des berbères que la lâcheté qu'elle implique.

Merci Embark ! la décoction U.S.A. que tu m'apportes n'a pas la saveur du thé à la menthe du Tigrigra, mais elle vient opportunément me donner, à cette heure cafardeuse où tombe la nuit froide, un peu de cette sensation merveilleuse, la chaleur.

8 h. 1/2 du soir

Le rapport du capitaine vient de prendre fin. Il s'est déroulé à la chandelle, dans la grotte miniature qui lui tient lieu de P.C., au pied d'un rocher abrupt. Le « patron » a commencé son exposé par l'exorde rituel :

« Messieurs, voici le programme des réjouissances pour demain ».

Je pense que mes camarades Sous-Officiers, les cinq « Messieurs » aux uniformes élimés, aux joues creuses embroussaillées de barbes sales, ont eu, comme moi, un petit coup au cœur. Un petit coup seulement car nous ne nous préoccupons guère du lendemain. Nous nous savons à la merci de forces incontrôlables qui nous ont happé lorsque nous avons mis le pied dans la guerre, à Mers-el-Kébir, et nous manipulent à leur fantaisie. Cette conscience de notre impuissance à influer sur notre destin, nous a amené tout naturellement à faire nôtre la saine philosophie de l'Islam : tout ici bas est Mektoub ; le sort de chacun a été écrit à l'orée des temps sur les tablettes de Dieu ou du Destin. Nous ne pouvons rien changer à leurs décrets. Dès lors, notre acceptation de l'inévitable a presqu'entièrement étouffé la révolte stérile qu'est la peur, et nous avons trouvé le calme qui nous permet d'accomplir à peu près bien nos tâches de soldats.

J'ai donc écouté avec sérénité les instructions du capitaine pour l'opération de demain. Deux sections devront s'enfoncer dans la forêt afin de récupérer, à deux pas des positions allemandes, les corps de nos camarades français et berbères, tombés dans l'engagement du 12 janvier. L'affaire peut mal tourner mais aucune force ne pourrait nous dissuader de l'entreprendre. Un goum ne laisse pas les corps des siens sans sépultures, livrés aux bêtes de la nuit.

Quand nous nous sommes séparés, l'un de nous n'a pas manqué de lancer, en fait de bonsoir, la formule sacramentelle : « Et n'oubliez pas Messieurs, qu'en cas de blessure au ventre, il vaut mieux être à jeun ».

Nous avons souri, guère plus impressionnés que ces moines optimistes, qui, en guise de salut matinal échangent ce rappel de la vérité première dont la répétition amortit singulièrement l'impact : « Frères, il faut mourir ».

11 heures du soir

Les tremblements incoercibles qui me secouaient commençaient à s'espacer dans le trou que je partage avec l'Adjudant T..., une vague tiédeur rampait sur mon corps lorsque deux rafales de mitraillette ont fracassé le silence. Une ombre s'est découpée à l'entrée basse de notre abri, un goumier qui chuchotait : « l'Allemand est venu !... ».

Il a fallu nous livrer à la nuit polaire. Nous avons perdu en quelques secondes l'infime capital de chaleur que nous avions accumulé avec usure, degré par degré, dans notre abri précaire. Nous avons rampé jusqu'aux emplacements de combat. Nos hommes à l'affût gisaient autour de nous, ilôts sombres sur la neige livide. Rien ne bougeait en face dans l'amas de nuit que nos yeux scrutaient en vain. Les patrouilleurs allemands devaient attendre qu'un feu prématuré dessine exactement nos positions.

L'attente s'est prolongée. Le froid de mon arme me brûlait les doigts. Chaque seconde devenait une longue somme de souffrance. J'agitais frénétiquement mes orteils dans mes souliers pour retarder l'ankylose fatale. Deux grenades ont éclaté, la première derrière nous, l'autre dans le lac d'ombre où l'ennemi était tapi. De nouveau le silence glacé, l'attente. Que n'aurais-je donné pour que la nuit se mette enfin à bouger, s'emplisse de traits de feu et de hurlements, que les ombres ennemies se dressent et s'empoignent. Pour quelques secondes ou pour toujours j'aurais oublié le froid !

Le silence s'est éternisé, les visiteurs de la nuit ayant sans doute décroché. Transis, presqu'arrivés à ce degré de misère physiologique où il est plus facile de renoncer, de s'abandonner, de se laisser glisser dans la mort que de tenter le moindre effort de survie, nous nous sommes fait violence pour bouger et regagner nos trous. Là, nous avons recommencé, plus par devoir

que par désir de vivre, la lutte de tous les instants contre le froid, ce froid qui dans notre secteur, gèle des membres, aveugle, tue. En une seule nuit, il nous a pris vingt-six hommes ! Il a la partie belle ! On nous a baptisés troupes de montagne, nous nous battons à de hautes altitudes mais nous ne sommes guère mieux équipés — peut-être un peu moins — qu'à Aïn-Leuh ou Timhadit où nous avions pour nous protéger de lui, le mouvement, les énormes flambées de bois de cèdre, dans la forêt, et surtout, après les heures pénibles, l'intense chaleur des postes. Ici, dans notre pauvre abri nocturne, quelles faibles armes avons-nous, T... et moi, à lui opposer ? Un brasero de fortune, casque allemand troué où quelques fragments de bois charbonneux se consument tristement ; nos djellabas humides qui tiennent lieu de couvertures ; une moitié de bâche dont nous nous recouvrons entièrement afin de ne pas laisser échapper la précieuse tiédeur de nos haleines, et surtout le corps du voisin. Pour ne rien perdre de sa chaleur animale nous dormons étroitement emmêlés dans un sommeil de bêtes.

Le 19 janvier — 2 h. du matin

Une deuxième série de quatre obus, espacés par un intervalle de quelques secondes, vient de s'abattre sur notre point d'appui. Cette fois-ci plus de doute ; ils proviennent de nos propres lignes. Nous avons nettement perçu, vers Scapoli, le coup de gong lointain de chaque départ, feutré par d'énormes épaisseurs d'air. Presqu'aussitôt après un chuintement naissait au fond de l'espace, qui se transformait vite en un sifflement forcené. On eût dit que chaque projectile nous en voulait personnellement, nous cherchait dans la nuit, se chargeait de haine en trouant les ténèbres. Il s'abattait enfin en un fracas dont la terre frémissait.

Pas de cris, pas de plaintes. Personne ne semblait avoir été touché. T... et moi avons suivi la course des obus à travers l'espace sans trop d'émotion. A moins d'un coup direct, la Taupinière — nous avons baptisé ainsi notre abri — ne risque rien. Nous l'avons bâti de nos propres mains, au creux d'un bouquet de gros arbres dont les troncs jaillissent du sol presqu'à se toucher. Des racines affleurantes ayant trop limité l'excavation, nous avons dressé autour de lui une murette de havresacs allemands bourrés de terre. Puis hier matin des « minen » sont venus se fracasser au-dessus de nos têtes dans les cîmes des arbres ; des éclats ont piqueté méchamment la terre autour de nous. Alors nous avons pourvu notre Taupinière d'une toiture solide, forte de trois épaisseurs de rondins. Elle est devenue une casemate miniature où nous nous sentons presqu'invulnérables. Nous ne l'avons pas quittée tout à l'heure quand les coups se sont succédés. A quoi bon affronter une fois de plus la nuit glaciale. Comment découvrir dans la meute des pièces lointaines qui crachent leurs projectiles vers les troglodytes du Mare, celle qui tire court ? Et je ne pense pas qu'une unité rustique comme un goum soit pourvue de fusée de signalisation. Nous avons donc subi, en espérant que le « salaud d'artilleur » allait enfin apporter plus de sérieux dans son boulot.

3 h. du matin

Nouvelles arrivées de quatre obus. La dernière déflagration est suivie d'un fracas de murailles éventrées et de retombées sonores de tuiles brisées. Notre artillerie, qui a déjà malmené le château le 12 janvier, se rappelle à son bon souvenir, au mépris du droit des morts à disposer de leur sommeil.

4 h. du matin

Quatre nouveaux obus ont porté notre rage à son comble. La plaisanterie se prolonge un peu trop ! Si nous tenions le salaud... Il est vrai qu'il a des excuses, ce pauvre artilleur. Pensez-donc ! Il lui faut quitter toutes les heures son lit douillet à deux pas de la batterie, dans la ferme voisine et passer quelques longues secondes à grelotter et aboyer des ordres derrière ses pièces. Comment dans des conditions si pénibles ne pas négliger un peu ses calculs de tir ? Il est des moments où cette horrible guerre exige vraiment trop de ses participants !

8 h. 1/2 du matin

L'Adjudant T... a eu toutes les peines du monde à me réveiller ; d'impénétrables épaisseurs de sommeil m'empêchaient de refaire surface. « Viens voir, viens voir ! » répétait-il, « ça vaut le coup !... ».

Avec le retour de la lucidité, le bourdonnement que je percevais obscurément dans la partie de mon esprit demeurée vaguement consciente, a pris une intensité presqu'insoutenable. Monocorde, obsédant, énorme on eut dit qu'il constituait l'élément dominant de l'univers.

Je me suis glissé hors de l'abri et le spectacle de guerre que je découvrais pour la première fois m'a cloué de saisissement.

Une immense aramada aérienne cinglait vers ses bases après un raid massif sur le territoire ennemi. Le fleuve interminable des bombardiers naissait au-dssus des crêtes, au nord, coulait à travers un ciel étonnamment limpide après la grisaille des jours passés, puis allait se perdre au plus lointain de l'horizon lumineux. Les appareils scintillaient aux rayons d'un soleil qui n'avait pas encore touché la terre. Chacun secrétait un immense sillage de vapeur cristallisée, double ruban rectiligne qu'aucun souffle n'effilochait. La Flack allemande étonnamment dense dans ce secteur perdu, était déchaînée. Cependant, majestueuse, imperturbable, l'escadre défilait. Des chapelets d'éclatements pointillaient sa route, d'énormes corolles blanches s'ouvraient sur ses flancs ; des flocons de neige faisaient, autour de quelques appareils particulièrement visés, comme de vaporeux halos...

T... me désigne un point précis du ciel. Un bombardier a quitté sa ligne de vol et perd de l'altitude. Une affreuse traînée noire a absorbé son écharpe nacrée. Il est en feu. Des points noirs s'en détachent que surmontent bientôt des blancheurs de parachutes. Cependant l'appareil blessé, dont le sillage noir s'allonge et s'épaissit, poursuit vers la terre une glissade parfaite comme s'il s'apprêtait à un atterrissage normal. Nous comprenons, angoissés, que quelqu'un est resté à bord et cherche à le poser. Le voilà qui trace des cercles de plus en plus étroits autour de Scapoli. Sa fumée noire dessine déjà dans l'espace une couronne de deuil. Tout à coup il s'abat. Un énorme jaillissement noir et rouge et c'est tout. Cependant, au-dessus de nos têtes le fleuve, indifférent, n'en finit pas de s'écouler...

Il nous faut arracher au spectacle à la fois tragique et réconfortant. Quelle armée au monde pourrait faire obstacle à une telle puissance, pour une fois amie ? Mais combien tomberont encore avant la dernière aube de la guerre, avant la victoire !

En tout cas nous autres goumiers, pauvres combattants de la neige et de la boue, en lutte, sur la montagne que nous avons conquise, à tant de forces hostiles, nous la tenons, ce matin, notre nouvelle victoire !

Nous avons triomphé de la nuit, de ses épreuves, de ses embûches, la nuit qu'un auteur farfelu — sans doute un ex-artilleur — a osé appeler « la consolatrice et le réconfort du fantassin ». Combien nous faudra-t-il encore en subir de telles avant que ne vienne la dernière de la guerre ou de nos existences !

R. NOBLET.

La Censure Postale Militaire mise en défaut

On sait comment pendant les opérations en Europe et en Extrême-Orient le camouflage des messages téléphonés ou radios émis par des éléments nord-africains et des goums en particulier était effectué par des moyens le plus souvent empiriques.

Le plus utilisé était l'emploi d'expressions arabes ou berbères dans les textes ou les conversations... qui parfois devenaient indéchiffrables pour le destinataire.. mais cela est une autre histoire !

Ce procédé a déjà été employé dès le début de la guerre 1914-1918 pour tromper non l'ennemi... mais notre Censure Postale.

Notre grand ancien, le Commandant TRENGA, qui fut un des premiers interprètes d'arabe du Service des Renseignements à Fez en 1912... a bien voulu nous communiquer une carte de correspondance écrite en septembre 1914 sur le front de France par le Lieutenant MUYNIER-POLLET de la 4e Brigade du Maroc et qui est bien parvenue à son destinataire sans avoir été caviardée par ces messieurs du Contrôle Postal malgré l'importance des renseignements communiqués...

Le 26 septembre 1914

Mon bon Trenga,

Bonne santé et bon souvenir... Ça barde un vieux coup... Notre brigade s'est bien tenue dans son premier contact...
Settache mia mejra oualla mute chez les Tunisiens et Adache mia de blanquette noir + **S/Off.** 1.500 blessés ou tués chez les Tunisiens et 1.100 soldats noirs + S/Officiers) je ne sais si **feute** (tu as compris) mais je ne peux te **goul** mieux (te dire mieux). On reçoit de ces marmites !... je vous recauserai quand nous retrouverons... Inch Allach !...

.....

Le Lieutenant Z... voulant faire connaître à sa famille où il se trouve au repos après un sévère engagement lui écrit : « Je suis dans une région qui me rappelle assez bien notre **Ajloum alouan...**

Aussi incapables que la Censure à déchiffrer ce rébus, les destinataires de cette lettre n'apprirent qu'après la guerre que son auteur se trouvait à cette époque à VAUCOULEURS (**Ajloum** : veaux — **Alouan** : couleurs)...

Y. JOUIN.

★

Le 51e Goum Marocain à Saint-Amarin

Le 2 décembre 1944, venant de la ligne des crêtes qui sépare les vallées de la Doller et de la Thur, le 51e Goum commandé par le Capitaine GASTINE descendait dans la vallée et se présentait à l'entrée Nord du village de Saint-Amarin, après avoir traversé la rivière sur une écluse située à hauteur de la papeterie en amont du bourg. Aussitôt le Goum était pris sous un feu très violent d'armes automatiques et de mortiers, ces derniers provenant de la route « Des Crêtes » située à l'Est et dominant toute la vallée. La section HENRIOT était envoyée sur la droite entre la Thur et la Nationale, celle d'AMBROSI devait progresser de part et d'autre de cette Nationale, la section ROUVES, dans le village à gauche du dispositif, la rive droite de la

rivière étant tenue par le Goum CHIROUSE du 3e Tabor. La progression s'effectuait assez difficilement jusqu'à la place centrale qui coupe le village en deux, mais arrivée là, la section AMBROSI bien qu'appuyée par des destroyers de la 5e D.B. ne pouvait déboucher alors que les deux autres sections débordaient par la gauche et la droite. Celle de ROUVES arrivait à prendre position sur une hauteur et à s'y maintenir avec l'appui du Groupe de Mitrailleuses (M.D.L. HEYRAUD), tandis que celle d'HENRIOT était très vivement contre-attaquée, le Chef de Section était tué ainsi que plusieurs goumiers, alors que son adjoint le Sergent-Chef BUSSING et 7 goumiers étaient coincés dans la pharmacie, située de l'autre côté de la place. Tous furent tués sans pouvoir en sortir, et ce n'est que deux jours après que les corps de ces braves purent être récupérés.

Les tirs durèrent toute la soirée et une partie de la nuit ! EGLOFF envoyé en liaison par le Commandant de Tabor, ne doit d'avoir conservé son scalp qu'à une petite imprécision du tireur de mitrailleuse, qui tirait sur la toiture de notre P.C. où nous avions installé notre observatoire.

Le lendemain matin, les tirs des mortiers reprenaient, un obus mal placé tombait sur la section de Commandement, tuait l'Infirmier, blessait 2 Goumiers et m'envoyait définitivement à l'Hôpital de Mme CATROUX, alors que j'avais déjà été touché la veille ; en me réveillant je retrouvais CHIROUSE assez mal en point lui aussi.

Ce village nous a coûté particulièrement cher en personnel, mais il a été reconnaissant ; un monument à la mémoire des cadres et des goumiers du 51e Goum tombés glorieusement pour sa libération a été érigé sur la place où j'ai pu constater il y a quelques années, qu'il était dans un parfait état d'entretien ; une plaque a été apposée sur la façade de la pharmacie en souvenir de BUSSING et de son groupe.

Pour toutes ces raisons, je souhaite qu'un jour, tous les anciens du 51e ainsi que des camarades des autres Goums du 1er G.T.M. se retrouvent sur les rives de la Thur, pour commémorer le souvenir de leurs camarades et remercier la population de Saint-Amarin de penser encore à eux.

J'espère que ma mémoire n'a pas été défaillante, car il y a déjà 26 ans de cela et à l'époque nous avions déjà perdu beaucoup des nôtres sur le long chemin qui mène de Bouarada et à Saint-Amarin en passant par le Chenanef, le Petze, Marseille, le Col du Vars et Belfort.

Chef de Bat. PASQUIER, Ancien Adj.-Chef
et Sous-Lieutenant Adjoint au 51e Goum.

Le Musée de la Rahla à l'Abbaye de Sénanque (Vaucluse)

A la fin du Moyen Age, il y avait 742 monastères cisterciens dans toute la chrétienté. Senanque, à 10 km. au Nord du beau village de Gordes, et à 15 km. de Cavaillon, dans le Vaucluse, est l'une des trois magnifiques abbayes de Provence, avec Le Thoronet et Silvacane.

« Regardez Senanque, dans sa profonde vallée provençale, où des buis-
« sons de buis et de chênes nains s'attachent aux flancs de la montagne,
« parmi les pâles affleurements de roches qu'un soleil brûlant a teinté de
« blancs et d'ocres... Cela se résume en trois mots : PAIX, SILENCE, SOLI-
« TUDE »...

Quel cadre silencieux convenait mieux que cette vallée isolée et ces bâtiments vénérables, à l'installation du Musée de la Rahla (1), Amicale des Anciens du Sahara.

« C'est en 1968 que la Société Berliet, qui cherchait un emplacement important pour regrouper ses collections d'histoire, de préhistoire et d'ethnologie sahariennes rapportées par ses différentes missions, obtint une concession de trente ans qui lui permit de réaliser les travaux de restauration rendus nécessaires par l'état dans lequel le monument était demeuré durant des années.

Ainsi, Senanque, créée au XII[e] siècle, en plein désert, devint-elle, à un titre différent, l'abbaye d'un nouveau désert, le Désert du Sahara.

Dans les bâtiments de ferme, construits au XIX[e] siècle, les collections ethnographiques recueillies par les missions Berliet ont été présentées au public. Un immense parking accueille les automobiles des touristes, en juillet 1969. Il s'agit essentiellement d'une exposition concernant la vie au Sahara, dont l'intérêt ne le cède en rien à la qualité de la présentation, très moderne. Distrayantes, originales, instructives, sont les différentes salles où, bijoux, costumes, armes, documents vivants de la vie quotidienne des nomades, photographies de peintures rupestres, etc... exercent un indiscutable pouvoir de fascination sur le visiteur.

L'Association des Amis de Senanque rassemble la communauté des Moines de Lérins, la Société Berliet et la Rahla, Amicale des Sahariens ».

De nombreux documents et photographies illustrent la vie du Général LAPERRINE de HAUTPOUL et l'importance prise par lui dans la pacification des territoires sahariens.

Il traversa le désert à dos de chameau, avant d'utiliser les premiers véhicules automobiles, et enfin l'avion. Il devait d'ailleurs trouver la mort au cours de cette tentative. Le pilote et le mécanicien qui l'accompagnaient, survivant à l'accident, attendirent que des caravanes de secours vinrent les chercher. Après vingt-trois jours d'espoir, les deux hommes rédigèrent au dos d'une enveloppe ces quelques lignes qui figurent maintenant à Senanque :

« Ce soir à 21 heures, n'ayant plus ni vivres, ni eau, nous nous donnerons
« la mort. Nous ne comprenons pas qu'en vingt-trois jours, on ne nous ait
« pas retrouvés, si on a fait des recherches ».

Le soir venu, les deux hommes Bernard et Vaslin s'ouvrirent les veines.

Seul, un sang déjà coagulé devait s'écouler. Cette hémorragie était trop faible pour les tuer. Le lendemain, ils étaient sauvés par une patrouille.

De nombreux documents et photographies illustrent la vie du célèbre Père de FOUCAULT qui mourut assassiné dans son ermitage de Tamanrasset.

De splendides photographies en couleurs reproduisent les célèbres fresques du Hoggar.

Certaines des pièces présentées ont été confiées par le Muséum, d'autres par des particuliers, d'autres encore prêtées par le Musée de Neufchâtel et par la Faculté d'Aix-en-Provence, mais beaucoup proviennent des dix missions engagées depuis le début du siècle par les grandes firmes automobiles françaises et en particulier par Berliet en novembre 1959 (Mission scientifique Teneri) et en octobre 1960 (Mission commerciale), pour relier l'Afrique du Nord à l'Afrique Noire par la route des sables.

L'Abbaye de Senanque mérite bien d'être appelée l'ABBAYE des DEUX DESERTS.

G. CROCHARD.

---

(1) La Rahla est le nom de la selle du méhari.

Note de rédacteur. — Ce reportage a été établi au cours d'une passionnante visite et au moyen d'extraits d'articles de presse et de la toujours remarquable revue du Touring Club de France.

Les visiteurs de ce haut lieu du souvenir auront en outre le privilège d'être accueillis par le distingué et érudit Directeur de ce nouveau centre culturel, M. Emmanuel MUHEIM auquel il adresse son meilleur souvenir.

Ne touche pas...

Ne remue pas
les pierres
en tas
aux virages du soir
coulant des routes
au bord des gouffres.

Car nul n'a jamais su
pourquoi
fut posé un caillou
sur un caillou
sur un caillou
tombé de doigts de cuir
tanné, pelé
aux longes des mules
aux cordes des puits,
d'un nomade qui montait
des orges vertes aux roches noires ;
d'une femme à paumes bleues
qui plomba d'une cartouche
la mèche de son nouveau-né
aux yeux de mouches et de henné

Une et encore une pierre
a sonné le sort jeté
a crevé la peur des nuits
lourdes sur le sable où passe
sans traces, le pas filant sous les ailes
un djinn.

La mort étrangle les heures
qui brûlent dans l'œil du chacal.
Sous la boue sèche des Kasbahs
la natte est glacée.
Le ciel tombe
sur celui qui marche la nuit :
il n'aura pas de matin.

N'oublie pas : jette une pierre
au mal accroupi sur la route
de l'homme qui va seul
vers quoi ?

Baisse-toi encore une fois
mais n'oublie pas : ne touche pas
aux tas de pierres !

Vallée du Draa — 1956.

Edith NORA

Avis divers

Cartes de Noël

Le Secrétariat dispose de cartes de vœux représentant une « Koumia marocaine » dorée, sur fond de tapisserie berbère grise, de format 21 cm. × 10 cm. (Poids 12 g. 5 avec l'enveloppe). - Prix de vente : 2,50 F. l'unité.

Adresser les commandes d'urgence au Secrétariat en y joignant un chèque postal ou bancaire représentant le prix des cartes augmenté du port, selon les tarifs postaux en vigueur.

Annuaire

Nous avons le plaisir de joindre en annexe au présent Bulletin l'Annuaire des Membres adhérents de La Koumia au 1er juin 1970.

Des pages blanches sont intercalées après chaque lettre alphabétique pour permettre une mise à jour facile par chaque détenteur, d'après les renseignements figurant au bulletin.

L'annuaire sera adressé jusqu'à épuisement à chaque nouvel adhérent à La Koumia.

CONGRÈS de RHIN-et-DANUBE

L'Association Rhin-et-Danube a tenu son Congrès du 25e Anniversaire de la Victoire à Aix-les-Bains le 27 septembre 1970.

Notre Vice-Président d'Honneur, Michel BOUIS, qui a pu y assister et ainsi représenter la Koumia, nous a envoyé au sujet de cette manifestation les quelques mots ci-dessous :

« 250 *participants (ladies and gentlemen), ambiance chaleureuse, très chaude même. Question débattue : la « régionalisation » de Rhin et Danube, pas de solution immédiate, sujet à l'étude des Commissions. J'ai retrouvé un Goumier du 3e G.T.M. (le mien), 14e Goum, et qui fut aux mêmes moments exactement, aux mêmes endroits que le 18e (mon Goum, du 3e G.T.M. également). Il fut aussi avec JOUIN au 38e, il s'appelle NICOLAS. Il est Maire de Barles (Basses-Alpes)* ».

M. NICOLAS est en effet adhérent de notre Association depuis janvier 1968.

Bulletins égarés

Un paquet de bulletins n° 46, revenus à la Poste Centrale du 17e arrondissement à Paris, nous ont été transmis. Les bandes de ces bulletins, ayant probablement été déchirées ou décollées, nous ne pouvons savoir le nom des destinataires qui ont ainsi été privés de leur Bulletin.

Nous prions nos camarades qui n'auraient pas reçu le n° 46 de bien vouloir nous en informer afin que nous leur en adressions un nouvel exemplaire.

Certains bulletins sont revenus, les adresses étant erronées :

- **M. DELCOURT Pierre, 64, rue du Pôle-Nord, 62 - Lens.**
- **M. FACQ Louis, 15, rue Jacquard, 45 - Orléans.**
- **M. JOBBE-DUVAL, 3, rue Segrais, 14 - Caen.**
- **Commandant ROMANI Joseph, 1, rue Marcel-Weinum, 67 - Strasbourg.**
- **Colonel STEMLER Guy, Les Paponates, 33 - Ste-Foy-la-Grande.**
- **M. TESTE René, 162, avenue Cyrille-Besset, 06 - Nice.**

Nous remercions les camarades qui pourraient nous renseigner sur l'adresse actuelle de ces adhérents.

Cotisations

Il est rappelé que les cotisations (15 F) ainsi que les participations au service du Bulletin (10 F) pour les membres à vie et les Amis des Goums, sont payables chaque année.

Afin que chaque adhérent soit au courant de sa situation au point de vue cotisation, il est apposé sur la bande des bulletins adressés aux retardataires, après la date d'échéance de leur cotisation, un cachet mentionnant : « Vous n'avez pas encore réglé votre cotisation de l'année en cours ».

Recherche d'Emploi

EL JAMAI M'HAMED, ancien goumier du 1er Tabor Marocain et ancien Sous-Officier des Tirailleurs, actuellement domicilié au Maroc :

KOUBET AKKI - Les Oliviers - TAZABAS,

recherche une place de cuisinier en France. L'intéressé est recommandé très vivement par le Président de La Koumia, qui l'a employé comme cuisinier personnel au Maroc.

S'adresser au Secrétariat de La Koumia.

Un ancien des Goums marocains, grand mutilé, grand invalide (dans un fauteuil roulant), père de cinq enfants, tous Pupilles de la Nation, étant dans une situation très précaire, nous demande s'il serait possible de lui adresser quelques disques militaires, pour l'aider à supporter sa solitude et ses ennuis. Il compte sur la solidarité de ses camarades de combat.

Jean-Marie ANDRE, H.L.M. n° 4, rue Charles-de-Foucauld, 88 - MIRECOURT (ancien du 2e G.T.M.).

Avis aux Philatélistes

L'Association Rhin et Danube dispose encore des Souvenirs « Premier Jour » émis à l'occasion de l'émission du timbre-poste à 0,40 F + 0,10 F :

« Général de LATTRE de TASSIGNY

Signature de la Capitulation

BERLIN, le 8 mai 1945 ».

Il y a un quart de siècle le Général de LATTRE signait à Berlin, au nom de la France, la Capitulation du IIIe Reich allemand. Pour commémorer cet événement, « Rhin et Danube » a édité les souvenirs suivants :

a) **Enveloppes illustrées** soie — représentant la scène de la Signature — 2,50 F

b) **Cartes illustrées** soie — représentant la scène de la Signature — 2,50 F

c) **Livrets de luxe** historique (format 17 × 24) ..... 15,00 F

comprenant :

* Reproduction d'une médaille or

  Recto : Général de Lattre de Tassigny

  Verso : Franchissement du Rhin

* Feuillets historiques illustrés sur la 2e Guerre Mondiale
* Résumé de la vie du Maréchal de Lattre
* Description de la scène de la Signature de Berlin par un témoin : le Bâtonnier R. Bondoux
* Fac-similé des signatures de l'acte de capitulation
* Ordre du Jour n° 9 du Général de Lattre annonçant à la 1re Armée Française la signature de la Capitulation
* Illustration sur soie

  Tirage numéroté de 1 à 4.500

d) **Pochette de luxe** comprenant le jeu complet (franco de port) ..... 30,00 F

soit 1 enveloppe, 1 carte, 1 livret de luxe,
plus 1 carte maximum numérotée représentant le
Maréchal de Lattre en timbrage.

Tous ces souvenirs oblitérés « Premier Jour ».

Les commandes doivent être adressées avec règlement par chèque bancaire, mandat-lettre ou chèque postal (C.C.P. 3 volets **sans indication de numéro de compte)** à :

ASSOCIATION « RHIN ET DANUBE » — PHILATELIE

20, rue Eugène-Flachat,

75 - PARIS (17e).

N.B. — Les commandes seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée ; seules seront honorées celles qui seront accompagnées de leur montant.

BON DE COMMANDE

M. - Mme ou Mlle .....
(en lettres capitales)

ADRESSE : .....

demande à l'Association « Rhin et Danube » de lui expédier :

..... Enveloppe « 1er Jour » soit 2,50 F × ..... =

..... Carte « 1er Jour » soit 2,50 F × ..... =

..... Livret de Luxe soit 15,00 F × ..... =

..... Pochette de Luxe soit 30,00 F × ..... =
(franco de port)

Frais d'envoi en sus

Enveloppe ou Carte : 0,50 F =

2 à 5 exemplaires : 1,00 F =

Livret de luxe : 2,00 F =

Recommandation facultative en sus

Lettre : 2,60 F =

Paquet : 1,30 F =

TOTAL =

Ci-joint, règlement par .....
(SANS INDICATION DE NUMERO DE COMPTE)

A ..... le .....
(Signature)

LE SOUVENIR D'UN DE NOS ANCIENS DES A.I.

Le Colonel Trinquet

Dans son magnifique livre : " WEYGAND, MON PERE ", le Colonel Jacques WEYGAND rend hommage à un de nos Anciens des Affaires Indigènes du Maroc, et nous sommes heureux de le reproduire dans notre bulletin :

« *Mon chef de l'époque était le Colonel Maurice* « *TRINQUET qui exerçait un vaste commandement dans* « *les confins algéro-marocains et en achevait l'explora-* « *tion. C'était un officier légendaire dans le Sud, tant par* « *son rayonnement que par son extraordinaire génie mili-* « *taire, sa hautaine figure dominait le Sahara, du grand* « *Erg occidental au rivage de l'Atlantique. Mon père, qui* « *s'était pris de sympathie pour lui, alla le voir à Tiznit ;* « *ensemble, ils circulèrent un peu à travers les régions* « *qui s'étaient soumises au printemps et visitèrent Ta-* « *fraout, Goulimine, etc...*

« *Le Commandant des confins algéro-marocains était* « *heureux de montrer l'œuvre déjà accomplie en quelques* « *mois. Après l'ambiance pénible de Paris, mon père* « *s'emplissait une dernière fois le cœur et les yeux du* « *spectacle de la vraie grandeur de l'Armée.* »

Le Colonel TRINQUET termina sa brillante carrière comme Général de Division.

G. C.

Lois et Décrets

MINISTERE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

OBJET : PRIX DE JOURNEE DES FOYERS DE L'OFFICE NATIONAL.

Le Conseil d'Administration de l'Office National a porté le prix de journée des Foyers de notre Etablissement Public à 17,60 F, à compter du 1er juillet 1970.

Les frais de nourriture des pensionnaires externes sont fixés comme suit :

— Petit déjeuner	**1,50 F**
— Repas de midi	**5,20 F**
— Repas du soir	**4,50 F**
TOTAL	**11,20 F**

MINISTERE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

Direction des statuts
et des Services Médicaux

OBJET : Soins gratuits — Application de l'article D 103 du code relatif aux remboursements réciproques entre services de soins gratuits et organismes de sécurité sociale lorsque le pensionné a été soigné hors de la circonscription où il est domicilié.

Il m'a été demandé quelle était la direction interdépartementale compétente pour mettre en œuvre les dispositions de l'article D. 103 précité lorsqu'une caisse de sécurité sociale à laquelle est affilié un bénéficiaire de l'article L 115 de par son domicile, demande le remboursement de prestations servies à tort à l'intéressé à la suite d'une hospitalisation dans un établissement dépendant d'une direction interdépartementale différente de celle dont dépend sa résidence.

J'ai l'honneur de vous préciser que dans un cas de l'espèce, c'est la direction interdépartementale dite « d'accueil » qui est compétente pour traiter l'affaire et effectuer le remboursement.

Il convient de remarquer en effet que lorsqu'un pensionné est hospitalisé dans une circonscription autre que celle où il est domicilié, c'est la direction d'accueil qui est compétente pour délivrer la prise en charge et régler les frais de séjour (art. D 57, du code et circulaire 16-57 SMG du 25 octobre 1957).

Il faut souligner d'autre part qu'en l'occurrence, et au cas où l'une des parties voudrait saisir le contentieux, la commission départementale des soins gratuits compétente « ratione loci » serait celle dans le ressort de laquelle le litige est né, c'est-à-dire dans le ressort de laquelle se trouve l'établissement de soins. Il convient de prendre en considération en outre que la direction d'accueil est la seule qui puisse faire effectuer par son médecin contrôleur des soins gratuits une enquête sur place afin de déterminer, si besoin est, le bien fondé de la demande de remboursement présentée par la caisse de sécurité sociale.

La direction d'accueil devra cependant, dans tous les cas de l'espèce, non seulement demander à la direction du domicile tous renseignements complémntaires sur la situation du pensionné mais de plus la tenir systématiquement informée de tous les soins « article L 115 » réglés par elle.

Je vous précise que ces directives ont une portée générale et s'appliquent aussi bien au cas qui précède qu'au cas inverse de dépenses indûment supportées par le budget de notre département, le principe étant que pour l'application de l'article D 103, c'est la direction départementale d'accueil qui est compétente pour la traiter au fond et, suivant le cas, soit pour rembourser à l'organisme de sécurité sociale en cause les sommes qui lui sont dues (1er alinéa de l'article D 103), soit pour demander à cet organisme de reverser au Trésor les sommes correspondant aux dépenses indûment supportées par l'Etat (2e alinéa de l'article D. 103).

Je vous rappelle, en ce qui concerne plus particulièrement l'application de ce deuxième alinéa, que sur le plan comptable les instructions nécessaires vous ont été données par circulaires AG/6 n° 502, 7/69 SMG du 27 mars 1969.

J'ajoute enfin que cette règle n'est pas applicable au cas exceptionnel de remboursement de soins à un pensionné sur présentation de factures ; dans ce cas en effet c'est la direction du domicile qui doit traiter l'affaire et effectuer, éventuellement, le remboursement au pensionné en ayant soin d'en informer la direction d'accueil afin d'éviter le risque d'un double paiement, au cas où l'établissement, ou le praticien, se manifesterait également auprès de celle-ci.

Pour le ministre et par délégation
Le directeur des statuts et des services médicaux,

J. SILVY.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

REFERENCE : Loi 69-1161, du 24 décembre 1960 portant loi de finances pour 1970 (art. 70).
Décret n° 70-531, du 19 juin 1970.

OBJET : Anciens Militaires d'Afrique du Nord **qui justifient du titre de Reconnaissance de la Nation.** — Admission au bénéfice de certaines prestations de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir prendre toutes mesures utiles en vue de la mise en application, sans retard, des dispositions législatives et réglementaires visées en référence.

1. — SECOURS ET PRETS.

Les dossiers de demande de **secours** et de **prêts** présentés par les anciens militaires d'Afrique du Nord qui justifient du titre de Reconnaissance de la Nation seront établis conformément aux instructions en vigueur en ce qui concerne l'ensemble des ressortissants de l'Etablissement Public.

2. — DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE.

Un représentant des nouveaux bénéficiaires sera adjoint, à titre consultatif, pour l'examen des dossiers de l'espèce, à la Commission Départementale d'Action Sociale compétente.

Les Associations représentatives seront invitées à proposer des candidatures sur lesquelles s'exercera le choix du Préfet prévu par l'art. 3 du décret du 19 juin 1970.

3. — REEDUCATION PROFESSIONNELLE.

- **Demandes.**

Les dossiers de demande d'admission dans les Ecoles de rééducation professionnelle ne comporteront que la fiche de candidature accompagnée d'une copie du titre de Reconnaissance de la Nation et de l'extrait habituel du casier judiciaire.

Le Secrétaire Général émettra, sur la fiche de candidature, un **avis motivé** quant à l'opportunité pour l'intéressé d'envisager une conversion professionnelle (ex. : mineur désireux de devenir électronicien) ou de rechercher une promotion professionnelle (ex. : ajusteur souhaitant acquérir une qualification de dessinateur en mécanique).

Les demandes seront transmises au Directeur de l'Etablissement concerné.

● **Inscription.**

L'inscription définitive des candidats relèvera de l'appréciation, en dernière analyse, du Directeur de l'Etablissement auquel il appartiendra de vérifier les aptitudes des candidats au stage sollicité.

Cette vérification d'aptitude pourra, suivant les sections et à la diligence du Directeur de l'Ecole, être effectuée :

— soit par les seuls services de sélection psychotechnique ;

— soit sur le vu des résultats d'un examen approprié organisé par le Centre.

● **Rémunération des stagiaires.**

L'Ecole assurera aux stagiaires les mêmes avantages qu'aux Anciens Combattants titulaires d'un taux d'invalidité de 10 %, la rémunération devant être complétée par le Fonds National de l'Emploi dans les conditions prévues par la Loi du 31 décembre 1968.

J. PERNET.

★

Inscriptions portées sur les drapeaux des unités d'Infanterie d'Afrique figurant au Bulletin officiel.

(Extraits pour les Régiments appartenant au C.E.F.)

3me R. T. A.

Laghouat 1852, Sébastopol 1854-1855, Solférino 1859, San Lorenzo 1863, Extrême-Orient 1884-1885, Champagne 1915, Verdun 1916, L'Aisne 1918, Medjez el Bab 1943, Abruzzes 1944, Rome 1944, Toulon 1944, Vosges 1944, Indochine 1947-1954.

4me R. T. T.

Casablanca 1908, Guise 1914, Artois 1915, Champagne 1915, Verdun 1917, L'Aisne 1918, Picardie 1918, Somme-Py 1918, Le Belvédère 1944, Garigliano 1944, Stuttgart 1944, Indochine 1947-1954.

7me R. T. A.

Artois 1915, Champagne 1915, Verdun 1917, Soissonnais 1918, Picardie 1918, Aisne 1918, Levant 1920-1921, Maroc 1925-1926, Fondouk el Okbi 1943, Rome 1944, Marseille 1944, Vosges 1944, Indochine 1947-1954.

1er R. T. M.

Maroc 1912-1928-1932-1934, La Marne 1914, Artois 1915, Champagne 1915, Aisne 1917, Soissonnais 1918, Montdidier 1918, Gembloux 1940, Rome 1944, Toscane 1944, Alsace 1944-1945, Aasen 1945, Indochine 1951-1954.

2me R. T. M.

Picardie 1918, Somme-Py 1918, Maroc 1919-1926-1931-1934, Gembloux 1940, Garigliano 1944, Rome 1944, Indochine 1947-1954.

4me R. T. M.

Maroc 1925-1934, Abbruzzes 1944, Garigliano 1944, Belfort 1944, Germersheim 1945, Indochine 1947-1954.

5me R. T. M.

Maroc 1925, Levant 1926-1927, Abbruzzes 1944, Garigliano 1944, Montbéliard 1944, Forêt-Noire 1945, Indochine 1947-1954.

6me R. T. M.

Maroc 1922-1926, Levant 1926-1927, Garigliano 1944, Haut du Faing 1944, Forêt Noire 1945, Indochine 1947-1954.

8me R. T. M.

Maroc 1928-1934, Abbruzzes 1944, Garigliano 1944, Belfort 1944.

GOUMS MAROCAINS

Maroc 1908-1934, Tunisie 1942-1943, Sicile 1943, Corse 1943, Italie 1944, France 1944, Allemagne 1945, Indochine 1947-1954.

Carnet des Goums et des A.I.

Naissances

● Le Colonel ASPINION est heureux d'annoncer la naissance de sa petite-fille Claire, le 23 juin 1970, au foyer de M. Régis des COURIERES et Madame, née ASPINION.

1, rue Cavendish, 06 - Nice.

● Madame Veuve COUSSY, Institutrice à Lagrand, 05 - par Laragne, est heureuse de vous annoncer la naissance de son premier petit-fils Eric, le 17 septembre au foyer de sa fille aînée Françoise.

Mariages

Nous sommes heureux de faire part du mariage de :

● Jean-Pierre SALANIE, fils du Chef de Bataillon Pierre SALANIE, avec Mademoiselle Chantal LAURENT, le 27 Juin 1970.

« Le Haut-de-la-Côte », Calvayrac, 46 - Prayssac.

● Jean-Pierre CHAUMAZ, fils du Chef de Bataillon Louis CHAUMAZ, avec Mademoiselle Geneviève NEY, célébré le 4 juillet 1970.

« La Grangeasse », 07 - Saint-Lager-Bressac.

● Marie-Paulette FELDEN, fille de notre camarade Joseph FELDEN, mort pour la France en Algérie en 1957, avec Monsieur Richard LANG, le 4 Juillet 1970.

Madame FELDEN, Nouvelle Ecole, 67 - Plobsheim.

● Alain WARTEL, H.E.C., fils du Général WARTEL, avec Mademoiselle Françoise QUAIX, fille du Colonel QUAIX, décédé, célébré le 25 juillet 1970.

Général WARTEL, « N'Kheïla », Quartier de Piédardant, 83 - Ollioules.

Madame QUAIX, 9, boulevard Toucas, 83 - Toulon.

● Alain GUIDON, fils de notre camarade le Capitaine GUIDON, mort pour la France à Marrakech en 1955, avec Mademoiselle Danielle DEMAY, le 22 aout 1970.

Madame GUIDON, Pavillon 43, Les Tourelles,
Route de Nice, 13 - Aix-en-Provence.

● Jean SIBILLE, fils de notre camarade Maurice SIBILLE, avec Mademoiselle Jacqueline de WINTER, le 29 août 1970.

Monsieur SIBILLE, rue du Lavoir,
St-Romain-au-Mont-d'Or, 69 - par Couzon-au-Mont-d'Or.

● Georges PASQUIER, fils de notre camarade le Chef de Bataillon André PASQUIER, avec Mademoiselle Martine GOEPFERT, le 31 août 1970.

Chef de Bataillon A. PASQUIER, « Les Tilleuls »,
11, rue de Ste-Radegonde, 37 - Tours - 02.

● Patrick ESMILAIRE, fils du Colonel Roger ESMILAIRE, avec Mademoiselle Jacqueline RAVAUX, le 12 septembre 1970.

Colonel ESMILAIRE, 45, rue Félix-Faure,
95 - Enghien-les-Bains.

● Marie-Martine CROUX, fille de Monsieur et Madame CROUX de LOUSTAL, avec le Baron Alain de BENOIST, le 18 septembre 1970.

Monsieur et Madame CROUX,
2, boulevard Tzareiwitch, 06 - Nice.

La Koumia renouvelle aux familles ses vives félicitations et adresse ses vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès

● Notre camarade RONDA, de Bombas, nous a signalé le décès de Jean-Marie LE BIHAN, ancien du 8e Tabor, survenu à Paris le 25 août dernier.

● Notre camarade Jean NAPOLEON a eu la douleur de perdre son fils Jean-Luc, Quartier-Maître de 1re Classe à bord du sous-marin « Espadon », décédé accidentellement le 6/7 dans sa 24e année à San Sébastien (Espagne), au moment même où il se préparait à célébrer le mariage de sa fille Anne-Françoise avec Monsieur Théo MARQUART.

● Le Colonel André JOUHAUD, 42, avenue de l'Epinay, 50 - Querqueville, qui avait été très affecté en juillet par la mort prématurée d'un neveu, vient de perdre sa sœur aînée Madame CHRISTOUT.

Nous adressons aux familles éprouvées l'expression de toute notre sympathie et nos condoléances les plus affectueuses.

Nouvelles des Camarades

Le Général et Madame AUNIS en rentrant de Strasbourg, où ils avaient assisté à notre réunion annuelle, ont eu un accident de la circulation entre Chartres et Tours. Ils sont sortis heureusement indemnes de cette collision qui ne s'est traduite que par des dégâts matériels importants.

Nous nous en réjouissons tous et adressons au Général et à Madame AUNIS l'expression de notre meilleur souvenir.

Nous avons appris avec consternation la mésaventure arrivée à Monseigneur SOURIS. Son studio de Nice a été cambriolé dans la nuit du 29 au 30 août, alors qu'il était en cure à Royat.

Les cambrioleurs voulant trouver de l'argent, selon toute évidence, ont tout fouillé, saccageant les meubles, la bibliothèque, et un secrétaire Directoire authentique.

Il déplore la perte d'une montre en or qui lui avait été offerte en février 1960 par la population d'Agadir, ainsi que le magnétophone offert par La Koumia à l'occasion de son Jubilé, le 26 septembre 1969, et de plusieurs objets de valeur.

Le Lieutenant-Colonel Jean AUBIER a été affecté au Groupe d'Etudes Générales de l'E.M.A.T., le 27-8-1970, après avoir commandé pendant deux ans le 17e Régiment d'Artillerie à Biscarosse (Landes).

Voici sa nouvelle adresse : Résidence du Parc-de-Lormoy, Bât. Kerguelen 2, rue du Haras, 91 - St-Michel-sur-Orge.

Nouveaux Adhérents à la Koumia

DROME

M. GERIN Régis, chez Mme DAVIN — 26 - Mirabel-aux-Baronniers.

BASSES-PYRENEES

M. NASSIET Raymond, Route du Pont-du-Gave — 64 - Lescar.

Madame Jean LAMBERT, Villa Saint-Michel, avenue Les Bordes — 64 - Soumoulou.

RHONE

M. DEKYVERE, 184, Cours Lafayette — 69 - Lyon-3e.

M. SEIDL Helmut — 69 - Villeurbanne.

Madame Y. CHARVOT, 41, rue P.-Arcis — 69 - Meyzieu.

Madame A. COCHET, 3, rue Julien-Peyhorgue — 69 - Villeurbanne.

HAUTS DE SEINE

Monsieur M. ARMAND, 6, avenue du Noyer-Doré — 92 - Antony.

SEINE SAINT-DENIS

Monsieur J. BOUVIER, 8, Allée César-Franck, Résidence Bois-Perrier — 92 - Rosny-sous-Bois.

SECTEUR POSTAL

Chef d'Escadron B. MOULIN, S.P. 69.477.

Changements d'Adresse

BOUCHES DU RHONE

Colonel A. HUTINEL, CD - 14 A, Quartier Beaufort, Puyricard — 13 - Aix-en-Provence.

M. FERLANDO Jean, Boulevard Charles-Livon, 104 F, Logement 36 — 13 - Marseille-7e.

COTE D'OR

Monsieur R. MAURE, Gevrolles — 21 - par Montigny-sur-Aube.

MORBIHAN

Commandant J. GENTRIC, Ecole Nationale de Perfectionnement, La Tourelle — 29 S - Quimper.

GIRONDE

Monsieur S. GARUZ, Vensac — 33 - par Lesparre.

Colonel de BANES-GARDONNE, 39, rue Paulin — 33 - Bordeaux.

LOIRE

Monsieur G. DUDREUIL, Résidence Armeville, E/9e, 5, Place Maréchal-Foch — 42 - Saint-Etienne.

NORD

Chef d'Escadron FERRY, Gendarmerie Nationale, 49, Bd Louis-XIV — 59 - Lille.

LOT ET GARONNE

Monsieur GOUMY, Argenton — 47 - Bouglon.

PUY DE DOME

Monsieur M. VERNUSSE, 33, avenue des Thermes — 63 - Chamalières.

TARN ET GARONNE

Monsieur SOULIE Maurice, Commissariat de Police — 82 - Montauban.

BASSES PYRENEES

Colonel RIBAUT, Résidence du Parc, 10, Allées Marines — 64 - Bayonne.

SEINE

Monsieur B. CHAPLOT, 27, boulevard de Grenelle — 75 - Paris-XVe (Tél. 738-97-10).

Mademoiselle F. GEORGES, 1, rue de l'Abbé-Rousselot — 75 - Paris-17e.

Monsieur M. MATTE, 20, rue du Commandant-René-Mouchotte, Esc. D — 75 - Paris-14e.

YVELINES

Monsieur B. SILVESTRE, Résidence Ile-de-France, 12, rue Albert-Camus — 78 - Les Clayes-sous-Bois.

Monsieur CAUSSIN Jean, E.M. 1er R.M., B.P.M. 121 — 78 - Camp-des-Loges.

ESSONNE

Lieutenant-Colonel J. AUBIER, Résidence du Parc de Lormoy, Bât. Querguelen II, rue du Haras — 91 - St-Michel-sur-Orge.

SECTEUR POSTAL

Lieutenant-Colonel OLIVIER, S.P. 69.213.

MAROC

Monsieur VINCLER Jean, Villa Carioca, rue du Rif — Mohammedia (Maroc).

Recherches d'Adresse

L'Adjudant-Chef REMY RAPHAEL est recherché par l'Adjudant-Chef LE SABAZEC Michel — 83 - Gassin.

Toute personne pouvant donner l'adresse actuelle de REMY est vivement remerciée.

Le Général SORE, Président de la Section du Sud-Ouest voudrait connaître l'adresse de M. PLANTIER, ancien Adjudant-Chef à Sefrou en 1942, sous les ordres du Lieutenant MAIGRET, avec GIRARDOT, POIRIER, BERNARD, NAZE. Les adhérents qui pourraient lui communiquer cette adresse peuvent écrire directement au Général SORE, 5, avenue de la Reine-Victoria — 64 - Biarritz.

RHIN ET MOSELLE

"La plus **KOUMIA...**
...des Compagnies
d'Assurances"

André FEAUGAS
Inspecteur du Cadre

Ai : Imouzzer des Marmoucha
Aïn Leuh - Sefrou - Taounat
Goums : 18e - 36e - 1er Tabor

Résidence de la Guierle
Appt 18 - Quai de Tourny
19 - BRIVE

Maurice DUBARRY
Inspecteur Délégué Général

Ai : Tinjdad - Ksar es Souk
Gourrama - Aghbala - Ouaouizerth

"LE CABOT" 2, Allée de la Désirée
13 - MARSEILLE

Henry ALBY
Inspecteur Divisionnaire

Ai : El Ayoun du Draa - Tinjdad
Erfoud - Kerrouchen - Tounfite
Goums : 78e - 2e - 19e - 47e - 31e

128 D / 3 Résidence Beaulieu
84, Avenue de Muret
(31) TOULOUSE 03

René ESPEISSE
Secrétaire Général

Ai : Outat el Hadj
Imouzzer des Marmoucha
Skoura des Aït Seghrouchen - 27e Goum

1, Rue des Arquebusiers
(67) STRASBOURG

M. Michel LEONET
Administrateur Directeur Général

Ai : Direction de l'Intérieur RABAT
Imouzzer des Ida ou Tanan
El Kebab - Oujda

1, Rue des Arquebusiers
(67) STRASBOURG
50, Rue Taitbout
(75) PARIS (IXe

... sont à votre
disposition pour tout
problème concernant
vos Assurances

Adresses des

ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS

chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

UNION - SÉCURITÉ 13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4e
Téléphone : 887-2186 + 3022 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES
GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

P. et J. OXENAAR
PHOTOGRAVEURS

73, Bd de Clichy - PARIS 9e

Toutes assurances - Tous crédits

M. BOUZIAT
81, Avenue P.V.-Couturier
Tél. 19.33 - **NEVERS**

Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

L'HOTEL RESTAURANT
"Les Oiseaux" ★★A
22 Chambres — Entièrement neuf
à CLAIX 8 km au Sud de Grenoble - RN 75 (Nice)
Réservation : **Tél. 88-23-42**

recevra avec plaisir tous les anciens Goumiers et leurs familles
Remise spéciale
Calme total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc, Parking privé, Garage, Piscine.
Un Hôtel où l'on dort bien...
Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)

CAFÉ - RESTAURANT BRASSERIE **du COMMERCE**

34, Bd Jean-Jaurès - NICE
Tél. 85-65-66
ESPAGNLET - PROPRIÉTAIRE

DORURE SUR BOIS - DÉCORATION

Églises - Bâtiments - Meubles
Boiseries - Restauration de Pièces Anciennes - Polychromies - Laques
Patines
J. E. ROZES et R. BOURDIEU
23, Rue du Maquis de Sombrun
65 - TARBES (Tél. 93-10-04)

Éditions A. V.
Directeur André MARDINI
Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels
Breloques - Médailles - Coupes
172, Rue du Temple - PARIS 3e

Le Gascogne — HOTEL — RESTAURANT — BAR

☆ *Bon accueil Bonne Table on Logis* ☆

R. SIGNEUX - HOSSEGOR (Landes)

Restaurant **LE PETIT PARADIS**

162, Av. Cyrille-Besset
NICE Tél. : 88.23.95

TESTE - *Propriétaire*

PHILIPPE POULIN
MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE
Diplômé d'état
Agréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES
(S.-&-O.) Tél. 626-19-49

Si vous êtes connaisseurs, vous choisirez vos meilleurs vins à CHATEAUNEUF-DU-PAPE - (84)
chez le **Commandant LAVOIGNAT - Ets Jean-Pierre BROTTE**
Vente par correspondance -- Dégustation en nos caves
Remise aux membres de la Koumia

Le Directeur de la Publication : A. BUAT-MENARD Dép. Légal : 4e Trimestre 70 Imp. G. FEUILLARD - CHARMES